

Moyen Âge - Époque récentes = Mittelalter - Neuzeit

Autor(en): **Keller, Béatrice / Bolli, Markus / Dubuis, Bertrand**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht**

Band (Jahr): - **(1983)**

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-388914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MOYEN ÂGE ÉPOQUES RÉCENTES

400—époques récentes

Une nécropole très importante du haut Moyen Age a été partiellement fouillée au Dürrenberg, à Gurmels, où les garnitures de ceintures sont d'une grande beauté.

Les fouilles de Belfaux, près du cimetière mérovingien, sont restées limitées, en 1983, à la zone intermédiaire entre le village du Moyen Age et la nécropole.

L'intervention du Service archéologique à la chapelle des capucins de Bulle, fut de courte durée. Malheureusement, on n'a pas tenu compte des résultats précieux, concernant l'histoire d'un édifice, que peuvent apporter des fouilles archéologiques systématiques.

Belfaux (Sarine)

Pré-Saint-Maurice

CN 1185, 574 000 / 185 800

Après la campagne de fouille de 1981, les recherches reprirent le 8.9.1982 et durèrent jusqu'au 18.2.1983 (fig. 63). En moyenne, 13 personnes y furent occupées sur une surface de 6 m 50 x 36 m ; ce fut un travail très délicat. D'une part on ne voulait plus courir le risque de détruire les couches du Moyen Age par une excavation à la machine et d'autre part on pouvait s'attendre à des découvertes précieuses. Pour la première fois en Suisse se présentait le cas où l'on pouvait suivre archéologiquement l'histoire d'un village au cours du Moyen Age. Des possibilités analogues ont été données uniquement à Sezegnin dans le canton de Genève (fouilles B. Privati) et à Berslingen dans le canton de Schaffhouse (fouilles W.U. Gyan), mais sans la séquence stratigraphique jusqu'aux temps modernes, constatée à Belfaux. En général les habitats du Moyen Age se situent sous les villes et les villages actuels, où une fouille en surface telle qu'elle peut se faire à Belfaux, est impossible. Même les fouilles dans des hameaux délaissés se limitent à des occupations assez restreintes, l'occupation de ces lieux n'ayant été souvent que de courte durée.

MITTELALTER NEUZEIT

400—Neuzeit

Eine sehr bedeutende frühmittelalterliche Nekropole wurde im Dürrenberg bei Gurmels teilweise untersucht, wo Gürtelgarnituren von besonderer Schönheit zum Vorschein kamen.

Die Ausgrabungen in Belfaux blieben 1983 auf die Zone zwischen mittelalterlicher Besiedlung und frühmittelalterlichem Gräberfeld beschränkt.

Die Beteiligung des archäologischen Dienstes bei der Restaurierung der Kapuziner Kapelle in Bulle war sehr beschränkt. Man hat leider noch nicht erkannt, welcher wertvollen Beitrag eine systematische archäologische Untersuchung zur besseren Kenntnis der historischen Vergangenheit beitragen kann.

Les sondages effectués en 1981 sur le Pré-Saint-Maurice à Belfaux ont démontré que le sol utilisé pendant de longues années uniquement comme pâturage, renfermait des traces de maisons ainsi que des tombes. Une tombe avec une plaque-boucle mérovingienne ainsi que des monnaies du XIV^e siècle indiquaient la présence d'une nécropole du haut Moyen Age au voisinage d'un village médiéval. Les fouilles de 1982/83 devaient élucider les problèmes chronologiques et topographiques du village ainsi que l'étendue et le caractère du cimetière.

Le village

Sur les plans cadastraux de 1794/96 et 1844, on ne trouve aucune indication de maisons sur ce pré. Les vestiges découverts en 1981 (des traces de pisé, de fonds argileux, de foyer et les trous de poteaux) dataient donc d'avant 1794. Tout le Pré-Saint-Maurice appartenait, à cette époque, à la vénérable cure de Belfaux. Le bord de la zone habitée était sans doute marqué par la maison du sacristain qui porte la date de 1860 (date indiquant sans doute une rénovation). L'église gothique,

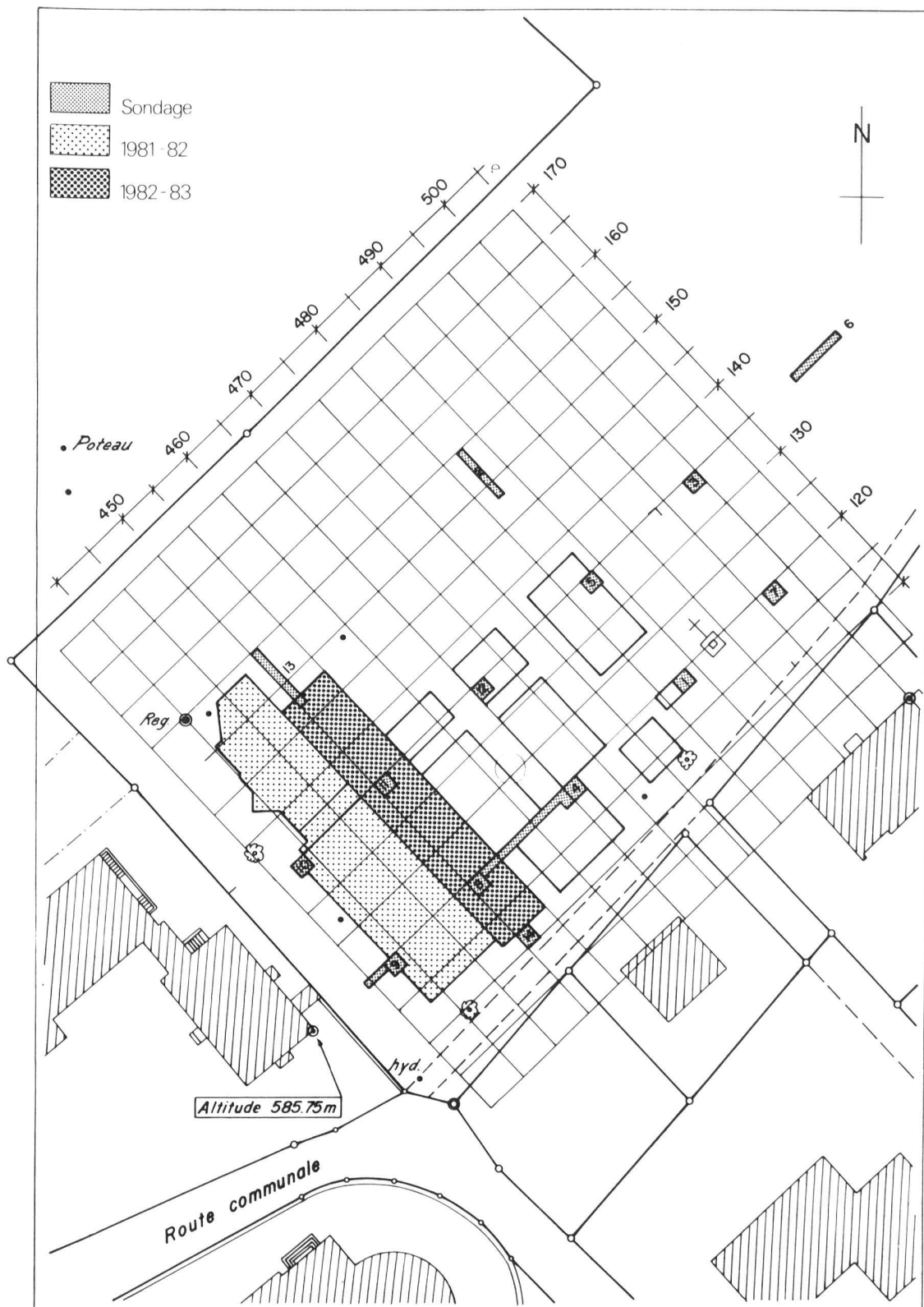


Fig. 63 Belfaux. Plan de situation

connue par des textes et un dessin, se plaçait sur le bord sud-est du village, à l'intérieur d'une cour marquée par un mur d'enceinte et entourée par le cimetière contemporain, à proximité de la maison du sacristain. Des traces du chœur de cette église sont encore visibles à côté de la façade nord de l'église actuelle.



Fig. 64 Belfaux. Monnaies (1 : 1)

La nécropole

Le cimetière découvert sur le Pré-Saint-Maurice n'est pas indiqué sur les plans d'archives. Il n'était sans doute pas en rapport avec l'église paroissiale, ce qui laisse supposer une occupation plus ancienne. Sans doute était-il en relation avec une église funéraire située à proximité de la croix et dont on a déjà découvert quelques traces de murs. La tradition dit qu'à ces époques anciennes, on n'enterrait pas à l'intérieur d'un village.

Les fouilles de 1982/83 ont apporté des données complémentaires ainsi que la datation d'une maison dont la partie principale avait déjà été entamée en 1981. Il s'agit d'une maison construite au bord du village au XIV^e siècle ou plus tard, d'après l'analyse dendrochronologique des charbons de bois et une monnaie placée sous une paroi en pisé effondrée. La découverte d'une autre monnaie permet d'admettre qu'elle a existé jusqu'au XVII^e siècle (fig. 64). Elle fut détruite par un incendie dont il ne reste que très peu de traces (traces de charbons, paroi effondrée brûlée, sol constitué par des boules argileuses brûlées). Le terrassement du sol a effacé les traces d'occupations plus anciennes. Un grand nombre de trous de poteaux et de fosses ne peuvent plus être interprétés par manque de rattachement à des sols reconnaissables. Sous le niveau de terrassement, aucune trace de sol de piétinement n'a été reconnue car il n'y avait aucune stratification marquée par des sols plus durs ou par un caractère spécial des matériaux. Seules quelques accumulations de matériel faisaient supposer l'existence de niveaux habités. Les géo-

logues confirmaient qu'il s'agissait de couches remuées par l'homme et par des animaux, renfermant des fosses naturelles et artificielles. Dans la partie nord-est de la fouille, dans la moraine sous-jacente, se distinguait un fossé large de 1 m et long de 10 m qui renfermait quelques vestiges romains. Il devait donc débiter plus haut, bien au-dessus de la moraine, mais il n'a pas été possible de fixer sa limite supérieure. Le fossé à fond arrondi contournait une partie du terrain situé à l'extérieur de l'habitat, probablement le cimetière repéré en 1981. Une tombe avait été entamée au nord du fossé, ce qui confirmait l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'une enceinte dont la partie supérieure a complètement disparu.

Le matériel archéologique

Aucun objet important ne fut découvert pendant la campagne 1982 / 1983. La plupart des trouvailles proviennent de la zone habitée, c'est-à-dire du secteur où nous supposons l'existence d'une maison. Il s'agit avant tout de fragments de céramique, de clous et d'os du Moyen Age classique et du Moyen Age tardif. Les quelques pièces du haut Moyen Age et de l'époque romaine sont très rares. Sans doute, le village du haut Moyen Age ne s'étendait pas dans la zone de la nécropole ; il devait se trouver plus à l'ouest. C'est seulement au Moyen Age classique, au moment où la nécropole n'était plus en usage, que le village s'étendait jusque-là. Mais pour le moment ce ne sont que des hypothèses. Les fouilles futures permettront un meilleur classement des constats et des interprétations plus sûres.

Béatrice Keller, Zurzach
(Traduction: Hanni Schwab)

Bösingen (Sense)

Kirche/Pfarrgarten
LK 1185, 583 970 / 193 720

Beim Fundamentaushub für den Bau des Jugendhauses östlich des Pfarrhauses, am alten Römerweg, der sich heute noch als Hohlweg im Gelände abzeichnet, wurden mehrere menschliche Skelette aufgedeckt. Sie gehören mit größter Wahrscheinlichkeit zum gleichen Gräberfeld wie die 1983 freigelegten Skelette. Es muß sich um ein ausgedehntes Gräberfeld handeln, das im Sektor an der Römerstraße schon zur Römerzeit benutzt worden sein dürfte.

Bei der Rettungsgrabung 1983 wurden insgesamt sechs Skelette erfaßt, fünf Erwachsene und ein Neugeborenes (Abb. 65). Die Gräber 1 und 7 lagen knapp über den römischen Deckenmalereien, während Grab 3 tiefer in den Boden eingelassen worden war und die Malereien an dieser Stelle zerstört hatte.

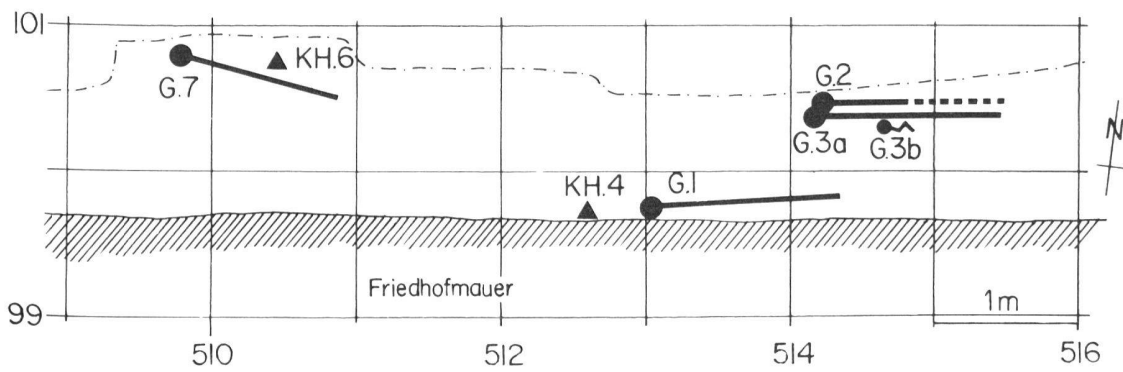


Abb. 65 Böisingen. Gesamtplan der Gräber

Grab 1 (Abb. 66)

Fast das halbe Skelett des Grabes 1 war schon beim Bau der alten Friedhofsmauer durch den Fundamentaushub entfernt worden. Ein Teil des Schädels lag 10 cm außerhalb der Grabgrube unter der Stützmauer und wurde mit Grab 4 bezeichnet. Das Skelett lag gestreckt auf dem Rücken. Der linke Arm war leicht abgewinkelt und die Knochen der linken Hand lagen auf dem Becken. Das Grab war leicht nach Ost-Nordosten ausgerichtet, mit dem Kopf im Süd-Südwesten.

Grab 2 (Abb. 67)

Fast an das Fußende des Grabes 1 anschließend fanden sich weiter nördlich die Überreste eines stark zerstörten Skelettes. Erhalten war die Rumpfpartie. Es fehlten der Schädel, der linke Arm und die Beine und Füße. Das Skelett fand sich in gestreckter Rückenlage mit leicht gekreuzten Armen über dem Becken. Die Ausrichtung des Toten war die gleiche wie bei Grab 1. Das Skelett lag auch auf der gleichen Höhe wie dasjenige des Grabes 1. Dieser hohen Lage, nur wenige cm unter der Oberfläche, ist auch der schlechte Erhaltungszustand zuzuschreiben.

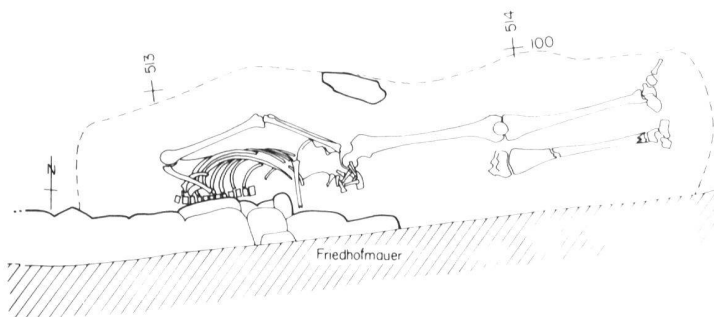


Abb. 66 Böisingen. Grab 1

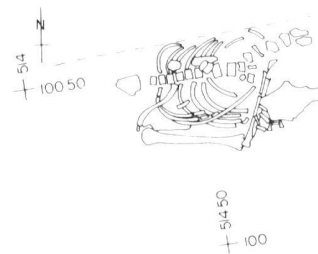


Abb. 67 Böisingen. Grab 2

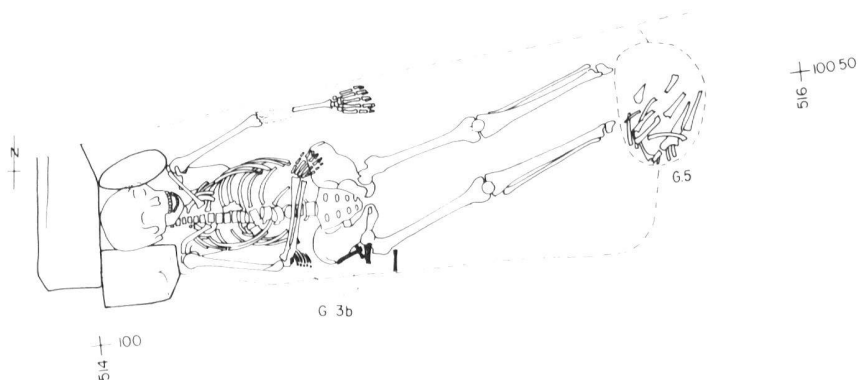


Abb. 68 Böisingen. Grab 3

Grab 3 (Abb. 68)

Das Skelett dieses Grabes lag nur um wenige cm nach Osten verschoben und nur 10 cm unter dem Skelett des Grabes 2. Bis auf die Füße war es vollständig erhalten. Diese wurden durch eine rezente Grube zerstört, die die Knochen eines großen Vogels enthielt. Der Schädel des Skelettes 3 war mit drei großen Steinen umgeben, darunter zwei römische Tuffquader. Das Skelett lag auf dem Rücken mit leicht nach Norden abgewinkelten Beinen und einem vom Körper abstehenden linken Arm. Der rechte Arm war abgewinkelt. Die rechte Hand ruhte auf der linken Beckenseite, unter dem rechten Ellenbogen lagen die Knöchelchen eines neugeborenen Kindes (Grab 3 B).

Grab 6

Das Skelett dieses Grabes wurde bei der Grablegung 7 zerstört. Einzelne Langknochen lagen verstreut über dem Skelett 7.

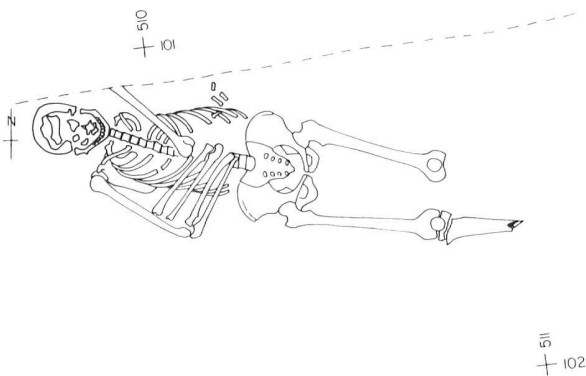


Abb. 69 Bösing. Grab 7

Grab 7 (Abb. 69)

Das Grab 7 befand sich 2 m westlich vom Grab 1. Der Tote lag gestreckt auf dem Rücken direkt über der niedergestürzten Deckenmalerei. Er war nach Ost-Südosten ausgerichtet. Der linke Oberarm und die Unterschenkel waren gestört. Der rechte Arm war abgewinkelt. Der rechte Unterarm lag unterhalb des linken auf dem Brustkasten.

Die Gräber sind nachrömisch, da sie in und auf römischen Ruinen liegen. Alle sind beigabenlos. Die Art ihrer Anlage spricht für eine Datierung ins frühe Mittelalter.

Bösing (Sense)

Richterwil/Kapelle

LK 1185, 684 080/111 520

Im Jahre 1679 muß die noch heute bestehende Kapelle (Abb. 70) gebaut worden sein. Denn am 20. April 1679 bekennt Hans Schweitzer, Pächter und Müller zu Richterwil, daß er vom wohlgeachteten Franz Peter Desgranges, Eigentümer von Richterwil, wegen Führungen bei der Aufrichtung der Kapelle in allen Dingen recht bezahlt wurde (Staatsarchiv Freiburg Nr. 281, f, 114).

Ein Kaufbrief von 1516, als Peter Keüso dem Benedict Küng sein Lehen und Lehensrecht von Richterwil verkauft hat, zeigt uns aber, daß es sich hier nicht um die erste Kapelle handelt. Bei der Beschreibung der Liegenschaft wird unter anderem auch eine «Büne» und ein Garten hinter der Kapelle aufgezählt sowie auch ein «Kapellacher» genannt. Als im Jahre 1514 Johann Keüso, Besitzer von Richterwil, Kirchherr zu Rüeggisberg und Kaplan von Düdingen, in seinem Testament einige Kirchen mit Geld bedachte, wird aber keine Kapelle in Richterwil genannt. Möglicherweise hat sein Neffe und Nachfolger in Richterwil, ebenfalls Kirchherr zu Rüeggisberg, Christian Keüso, diese Kapelle erbauen lassen.

Marie-Catharina Desgranges, die seit 1653 Witwe war, starb im August 1696 im Alter von 73 Jahren. Im Testament vom Februar 1696, zugunsten ihres Sohnes Franz Peter Desgranges, wurde folgendes festgehalten: auf ewige Zeiten sollen jährlich 5 Messen in der Kapelle von Richterwil gelesen werden. Dafür werden 50 Taler vergeben (Staatsarchiv Freiburg, Dossier Desgranges 1906).

Bei der gegenwärtigen Restaurierung wurde der Archäologische Dienst in Freiburg beigezogen. Unter der Leitung von Dr. Beatrice Keller übernahm Markus Bolli die archäologischen Grabungen und Untersuchungen.

Zur Baugeschichte der Kapelle (Abb. 71)

Meistens sind der Einbau von Bodenheizungen oder die Entfeuchtung der Wände der Anlaß für mehr oder weniger umfassende Renovationen von Kirchen und Kapellen. Auch hier in Richterwil lag der Grund für Sanierungsarbeiten im gestörten Wasserhaushalt des Mauerwerks, verursacht durch hermetisch abdichtenden Zementputz und Zementboden. Um dem Übel abzuweichen, wurde 1980 rund um die Kapelle in etwa 20 cm Tiefe eine Drainage gelegt, doch ohne Erfolg. Untersuchungen der letzten Jahre haben gezeigt, daß eine solche Drainage erst wirksam wird, wenn sie an den Grund des Fundamentes zu liegen kommt. Man beschloß, die Anlage nach den neuesten Erkenntnissen zu korrigieren, zog den Fundamenten entlang einen Graben mit der nötigen Tiefe – und zerstörte dabei sämtliche Schichtanschlüsse sowie



Abb. 70 Richterwil. Die heutige Kapelle

Reste einer älteren Anlage. Wie die Ergebnisse der durch Zufall ermöglichten Grabungen im Kapelleninnern zeigen, hat sich der Aufwand, der nur wenig Aushubarbeiten erforderte, jedoch gelohnt.

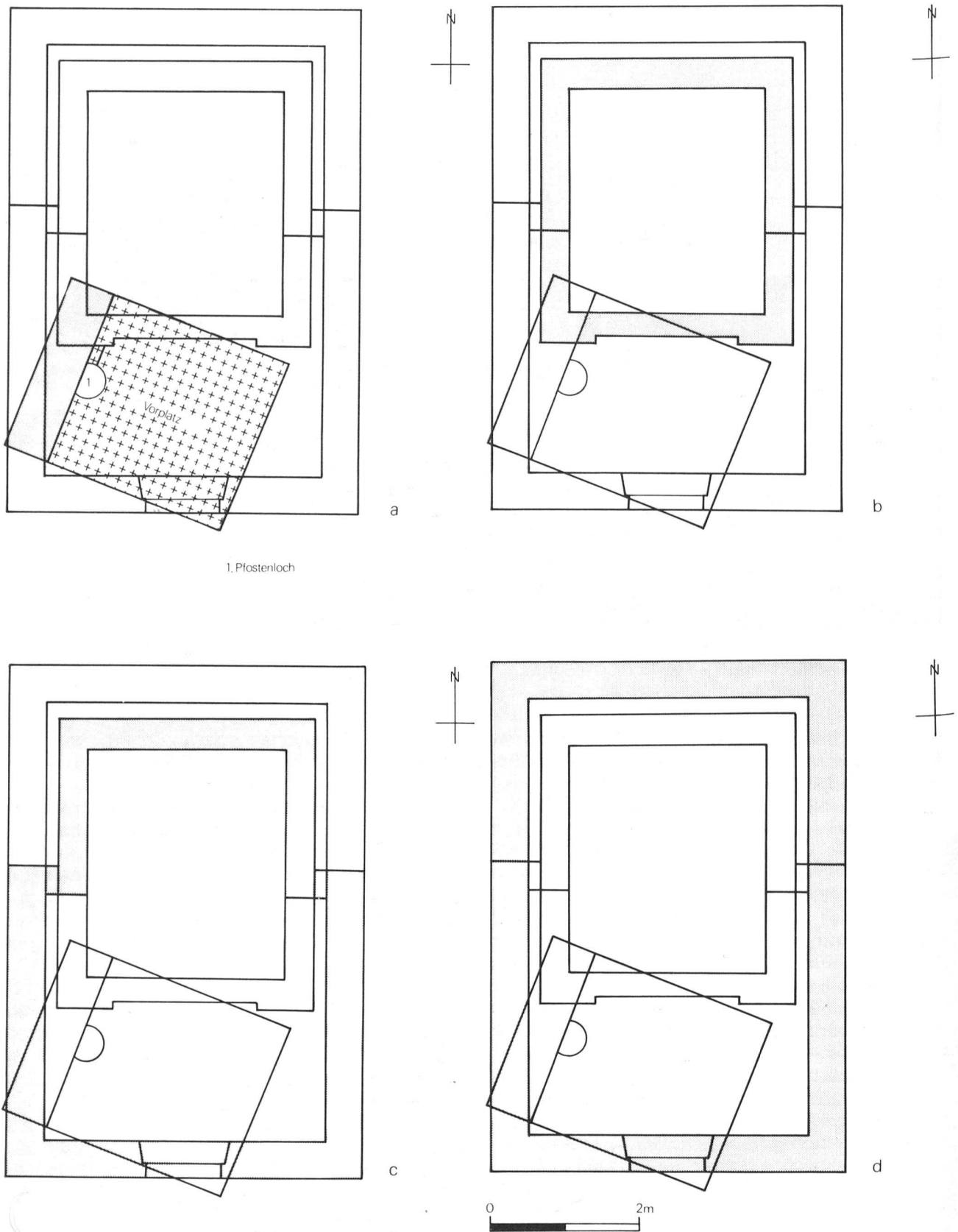
Die Kapelle steht wenig abseits der Straße Bundtels – Fendringen auf einem wohl einst künstlich geschaffenen Plateau inmitten der paar Häuser, die den Weiler Richterwil ausmachen.

Bevor hier die erste Kapelle gebaut wurde, stand an ihrer Stelle schon eine Andachtsstätte (Phase 1), ein quadratischer Platz, den gegen die Wetterseite eine Mauer von etwa 60 cm Dicke und 2,30 m Länge schützte. Die übrigen drei Seiten des Platzes wurden von einer Abschränkung begrenzt, die – aus den Funden zu schließen – mit Mörtel verputzt war; vielleicht ein mit Mörtel beworfener Flechtwerkzaun. Der Platz war mit Tonplatten ausgelegt, von denen noch die Abdrücke in der Mörtelunterlage zeugten. Die Abdrücke wiesen auf quadratische Platten von 20 cm Seitenlänge. Die Dicke eines noch erhaltenen Plattenstückes betrug knapp 4 cm. Vor der Mitte der den Platz nach Westen abschließenden Schildmauer befand sich ein Pfostenloch, in welchem wohl ein Kruzifix verankert war. (Das spätere Kapellenpatrozinium der Schmerzensmutter läßt erwarten, daß es sich sogar um eine Kreuzigungsgruppe gehandelt hat.) Es ist anzunehmen, daß darüber ein Schutzdach an der Mauer angebracht war, ähnlich wie es beim

Wegkreuz in Frisenheit oder beim Wegkreuz an der Straße nach Freiburg in Böisingen zu sehen ist.

Beim Bau der ersten Kapelle (Phase 2) wurde die Andachtsstätte abgebrochen, sogar das Fundament der Mauer wurde ausgegraben, um die Steine zu gewinnen. Die Kapelle erhielt eine neue Orientierung, sie wurde genau nach Norden ausgerichtet. (So liegen die Reste der Phase 1 in schrägem Winkel unter der Eingangshälfte der heutigen Kapelle).

Die erste Kapelle hatte einen einfachen, rechteckigen Grundriß, genau wie die heutige Kapelle, aber kleiner. Die Kapelle war etwa 3,80 m lang und 3,30 m breit. Der Innenraum maß etwa 3,20 m Länge und 2,60 m Breite. Ihre Fundamentgräben liegen unter den nördlichen zwei Dritteln des heutigen Kapellenbodens. Diese Fundamentgräben enthielten noch Reste des vermörtelten Steinfundamentes. Ansonsten waren sie mit Abbruchschutt gefüllt. Dieser Abbruchschutt bestand hauptsächlich aus Mörtel- und Verputzstückchen; die Steine waren auch hier zur Wiederverwendung herausgeklopft worden. Viele der Verputzstückchen weisen über der weißen Kalkgrundierung eine farbige Bemalung auf. Es handelt sich um gerade und geschweifte Pinselstriche, die sich oft auch verzweigen. Grautöne herrschen vor, gefolgt von gelb, karminrot, graublau und hellblau. Die



1. Postenloch

Abb. 71 Richterwil. Plan der Bauphasen. a) Phase 1 (15. Jahrhundert). Andachtsstätte mit gemauerter Rückwand und plattenbelegtem Vorplatz. b) Phase 2 (um 1500 ?). Erste Kapelle. c) Phase 3. Die Kapelle ist durch den Anbau eines neuen, größeren Schiffes erweitert worden. d) Phase 4. Heutige Kapelle. Erweiterter neuer Chor in Breite des Schiffes

Schwünge und Striche wurden freihändig mehr oder weniger deckend mit einem weichen Pinsel aufgetragen. Die Strichbreite variiert zwischen 5 mm und 20 mm, während gelb auch flächiger angewendet wurde. Bei einigen Stücken mit speziell dunkelgrauer, präzise aufgetragener Farbe, könnte es sich um Buchstabenfragmente handeln. Aus den relativ wenigen und kleinen Fragmenten kann nichts Detailliertes über die Ausmalung der ersten Kapelle gesagt werden. Fest steht aber, daß die im Grunde weiß gehaltenen Wandflächen wahrscheinlich mit Ranken und Friesen bemalt waren.

Diese, im frühen 16. Jahrhundert schon urkundlich erwähnte Kapelle, ist, wahrscheinlich im Verlaufe des 17. Jahrhunderts, erweitert worden (Phase 3). Dazu wurde der südliche Teil ihres Mauerrechteckes abgebrochen, der nördliche blieb als Chörlein stehen. An dieses Chörlein wurde das in der heutigen Kapelle noch enthaltene neue Schiff angebaut. Es war ein wenig breiter als lang, wie das Chörlein auch. Der Choreinzug betrug entsprechend der Verbreiterung des Schiffes beidseitig 45 cm. Der Boden war mit Tonplatten ausgelegt, von denen ein Rest an der östlichen Schiffswand erhalten blieb. Die Malereien im Chörlein wurden nicht übermalt, das neue Schiff mußte also in angepaßtem Stil, wenn vielleicht auch weniger reichhaltig, ausgemalt worden sein.

Die nächste Erweiterung der Kapelle kann wohl im Zusammenhang mit dem Weihedatum von 1686 gesehen werden. Damals wurde das alte Chörlein abgebrochen und der heutige Chor der Kapelle angebaut (Phase 4). Die Baunaht läßt sich unter anderem an den vertikalen Mauerrissen im Bereich der Fenster der Ost- und Westwand ablesen. Erst nachträglich wurde in die Nordwand eine Nische eingebrochen. Sie diente dazu, den zurückspringenden Schrank eines neuen Altaraufbaues aufzunehmen. Die Umrisse dieses Altarretables zeichnen sich in Schmutzspuren an der Nordwand noch schwach ab. Der heutige Altar enthält noch wiederverwendete Teile dieses Vorgängeraltares.

Der Tonplattenboden, welcher für die Zeit vor dem Anbau des heutigen Chortheils nachgewiesen ist, wurde durch einen Holzboden ersetzt. Ob dies bei der Erweiterung des Chores oder später (zum Beispiel als der alte Altar ersetzt wurde) geschah, ist ungewiß, denn es fehlen die Bodenschichten, die dies gezeigt hätten. Diese Schichten dürften um die Wende des 19. / 20. Jahrhunderts abgetragen worden sein, als Platz für die Stein- und Kiesunterlage des neuen Betonbodens zu schaffen war. 1928 erhielt die Kapelle den heutigen Zementverputz. Die Malereien wurden in vereinfachter Form wieder aufgetragen.

Markus Bolli

Bulle (Gruyère)

Chapelle de Notre-Dame-de-Compassion
ou Chapelle des Capucins
CN 1225, 570 872 / 163 044

Avis de découverte

Au début de novembre 1983, des travaux de restauration furent entrepris à l'intérieur de la chapelle sans que l'entreprise en informe le Service archéologique cantonal. C'est le Dr J. Dubas qui avisa le Service archéologique cantonal le 8 novembre des travaux en cours. Dès lors, une vision locale fut organisée. M^{lle} H. Schwab, archéologue cantonale, se déplacera le 9 novembre et fit arrêter les travaux de terrassement entrepris à la pelle retro.

Description du site

La Chapelle des Capucins est construite dans l'hôpital fondé à Bulle par François de Montfaucon (évêque de 1347 à 1354).

Historique

La chapelle, mentionnée pour la première fois en 1350, relève directement de l'évêque de Lausanne. D'après les sources historiques elle date de 1351–1352. En 1447, une partie de la ville de Bulle est la proie des flammes et l'incendie dévaste l'hôpital ainsi que la chapelle. En partie détruite, la chapelle est reconstruite mais reste en mauvais état jusqu'en 1453.

En 1454, la nef et le chœur sont érigés à nouveau puis agrandis en 1671 et 1688 pour donner l'état actuel de la chapelle. Des transformations, rénovations et restaurations n'ont cessé d'être apportées, de la fin du XVII^e siècle jusqu'à nos jours.

Sondages et découvertes

Les sondages effectués du 14 au 16 novembre 1983 ont permis de retrouver diverses étapes de la construction de la chapelle. Le périmètre d'une nef est partiellement dégagé et ses quatre angles sont parfaitement observables. Les départs des murs formant le chœur (côté nef) sont eux aussi dégagés.

Des murs latéraux – moins larges et moins profonds – viennent s'appuyer contre le mur de la nef dont l'épaisseur dépasse 1 m et dont le niveau inférieur de la fondation n'a pas été atteint.

Un mur important a été repéré sur toute la largeur du chœur, suivant un axe nord-sud.

Constats archéologiques

Dans la nef actuelle (fig. 72)

La longueur de la nef ancienne est de 16 m ; sa



Fig. 72 Bulle. Relevés archéologiques

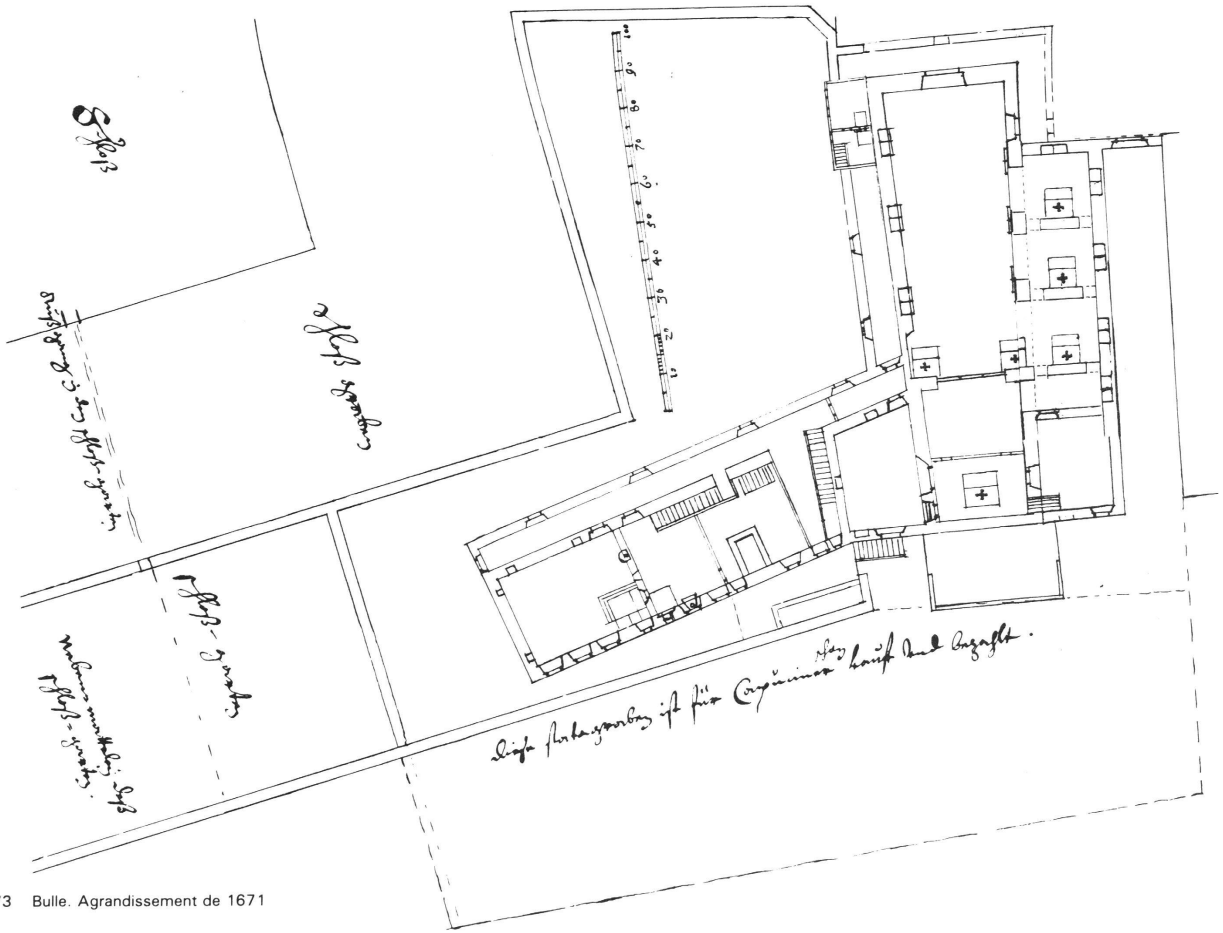


Fig. 73 Bulle. Agrandissement de 1671

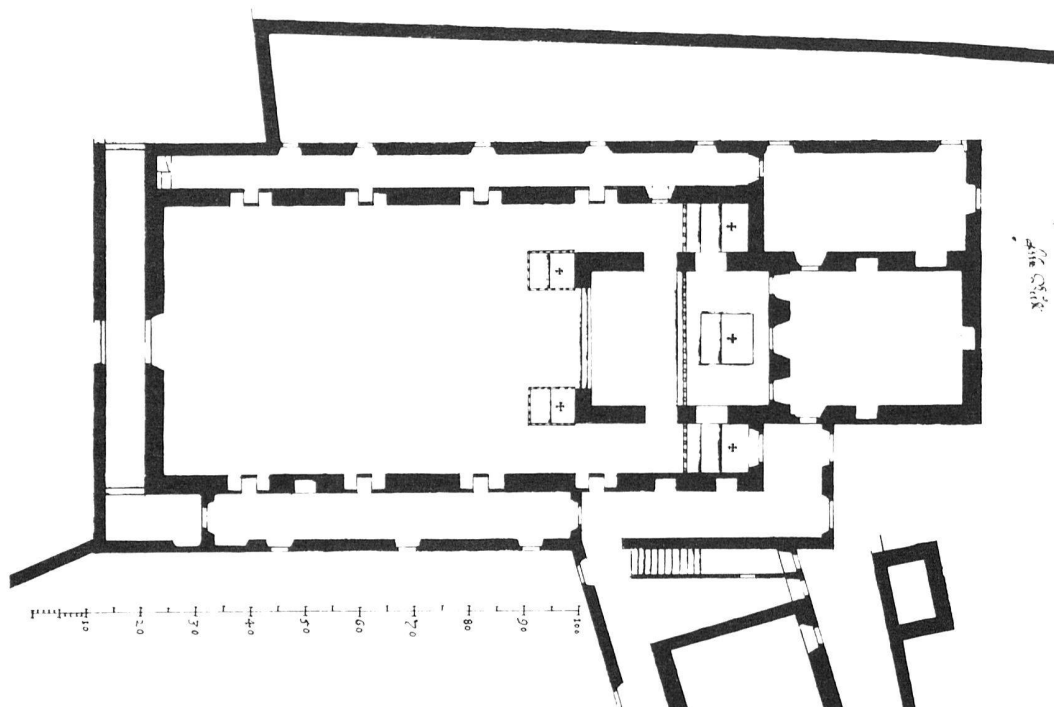


Fig. 74 Bulle. Agrandissement de 1688

largeur varie entre 6 m 75 à l'est et 7 m 70 à l'ouest, ces mensurations étant prises à l'intérieur des murs dont l'épaisseur varie également ; le mur longitudinal nord a une largeur de 1–1 m 30 à sa base ; le mur sud 90 cm et le mur ouest 1 m 50.

Un sol ancien se situe au sud-est de la nef actuelle. Son niveau est de 30 cm inférieur aux dalles de pierre en place lors des sondages. Un mortier relie le pied du mur, qui le limite au nord, et ledit sol.

Une zone d'inhumation est attestée par deux squelettes découverts au nord-ouest et sud-ouest du dallage en pierre, côté nef. C'est en 1757 que fut proclamée l'interdiction d'inhumation à l'intérieur de l'édifice religieux.

Dans le chœur actuel

Un mur de fondation se situe exactement à la jonction du chœur et de la nef actuels. Son épaisseur (80 cm) atteste le rôle de ce mur de fondation qui devait, sans doute, soutenir un élément architectural important, comme la limite du chœur de 1351–1352. Des traces de suie retrouvées dans les joints formés par l'appareillage pierreux, et l'éclatement de plusieurs pierres, sous l'effet de la chaleur, confirment l'hypothèse que ce mur appartient à une phase antérieure à l'incendie de 1447, soit à la première période de construction, au milieu du XIV^e siècle.

Matériel archéologique

Les monnaies

Une série importante de trente-neuf monnaies a été trouvée. M. Righetti, chargé de l'analyse des

monnaies anciennes pour le Service archéologique cantonal, confirme l'existence de pièces frappées pour les villes de Berne, Fribourg, Lausanne, Neuchâtel, Soleure et Zurich.

La plus ancienne pièce est un denier lausannois qui date du troisième quart du XIV^e siècle. Les autres pièces (Mailles, Batz, Kreuzer, demi-Batz) furent frappées durant les XV^e, XVI^e et XVII^e siècles.

Echantillonnage divers

Quelques fragments de céramique vernissée, de briques en terre cuite et de nombreux petits morceaux de bois calcinés sont découverts dans le sondage effectué dans le chœur.

La fosse d'inhumation de la nef contenait quelques fragments de mortier et d'enduits peints, du bois putréfié et des clous de cercueil, ainsi que de la chaux.

Conclusion

Les travaux effectués par le Service archéologique cantonal se sont limités :

- à l'analyse des murs de fondation de la nef et du chœur, ainsi que quatre murs latéraux placés contre la nef,
- au dégagement des murs du chœur, à l'intersection avec la nef, situés sous la dalle de pierre dans la nef actuelle,
- aux sondages des angles des murs chœur-nef, et dans le sol du chœur actuel, afin d'y repérer

une construction non mentionnée sur les plans qui tracent les étapes de construction de 1671 et 1688 (fig. 73, 74, 75).

Ces modestes et rapides sondages nous ont confirmé la présence d'édifices religieux anciens, d'une nef qui a sans doute appartenu à une étape de construction du milieu du XV^e siècle et d'un mur du chœur qui précède l'incendie de 1447, qui est à rattacher à l'étape du milieu du XIV^e siècle en 1351.

Ces découvertes attestent également la plus ou moins grande exactitude des plans qui représentent les étapes de construction de la fin du XVII^e siècle.

Enfin, l'analyse n'étant ainsi limitée qu'aux secteurs précités ne se veut, en aucun cas, exhaustive.

Bibliographie

- Dictionnaire historique, statistiques des paroisses catholiques du canton de Fribourg, Fribourg 1884–1899.
- Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, quatrième tome, Heggli-Montreux, Neuchâtel 1928.
- La notice historique sur la ville de Bulle du Père Séraphin, capucin, 1853.
- La notice historique sur la chapelle de Notre-Dame-de-Compassion à Bulle, du D^r J. Dubas.
- La notice historique sur l'église paroissiale de Bulle, du D^r J. Dubas.

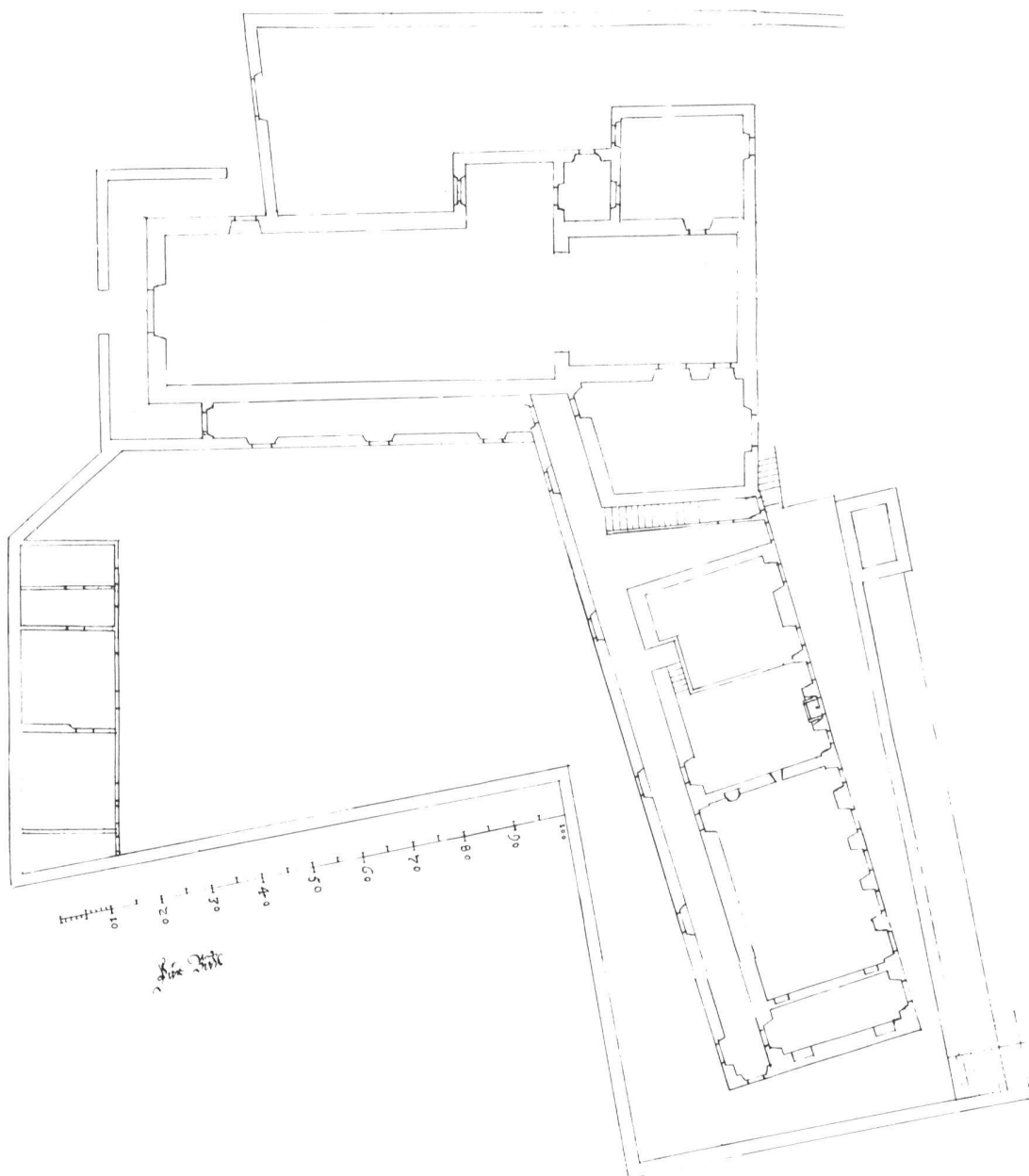


Fig. 75 Bulle. Agrandissement de 1688

Fribourg (Sarine)
L'église de Notre-Dame-de-Bourguillon
CN 1185, 580 000 / 183 250

Résultats des fouilles de sauvetage 1983

Introduction

L'église de Bourguillon est située sur la commune de Fribourg, au sud-est de la ville. Elle se trouve sur un replat qui borde la route menant en Haute-Singine (fig. 76). L'édifice en question se compose d'une nef unique et d'un chœur rectangulaire voûté, flanqué au sud d'un clocher où se trouvait l'ancienne sacristie, et au nord par la nouvelle sacristie de 1659 (date peinte au plafond). Le chœur a conservé son caractère et ses fenêtres gothiques, tandis que dans la nef domine l'élément baroque.

Des sondages demandés par le conservateur des monuments historiques dans le cadre d'une restauration totale du bâtiment ayant démontré que d'importants vestiges gothiques allaient être détruits lors des travaux, il s'est avéré nécessaire d'étudier l'ensemble du bâtiment (fig. 77). Le programme de restauration ne prévoyait cependant pas une analyse archéologique complète. Les fouilles ont donc dû être insérées dans un programme de travail préétabli, avec les contraintes que cela implique. Grâce à une bonne collaboration

entre les services, collectivités et entreprises intéressés, ce travail a pu être mené à bien sans provoquer de retard excessif et a permis de compléter la connaissance historique du site et d'en préciser l'évolution architecturale. Les fouilles ont duré du 14 février au 10 mai¹.

Historique

Avant de devenir un centre de pèlerinage, la chapelle appartenait à la léproserie de Bourguillon ; cette dernière, dont on ignore la date de construction, existait au XIII^e siècle déjà et, dès le XV^e siècle, elle accueillait non seulement les lépreux de la ville mais également tous ceux des Anciennes Terres, c'est-à-dire de la ville de Fribourg et des villages environnants. Le premier plan connu de la ville de Fribourg, celui du P.Ch.Raedlé, de 1825 (fig. 78), montre entre autres le bâtiment de ladite léproserie, disparu depuis. L'histoire de la léproserie et l'évolution de l'architecture de l'église, telles qu'on les connaît par les sources écrites ont fait

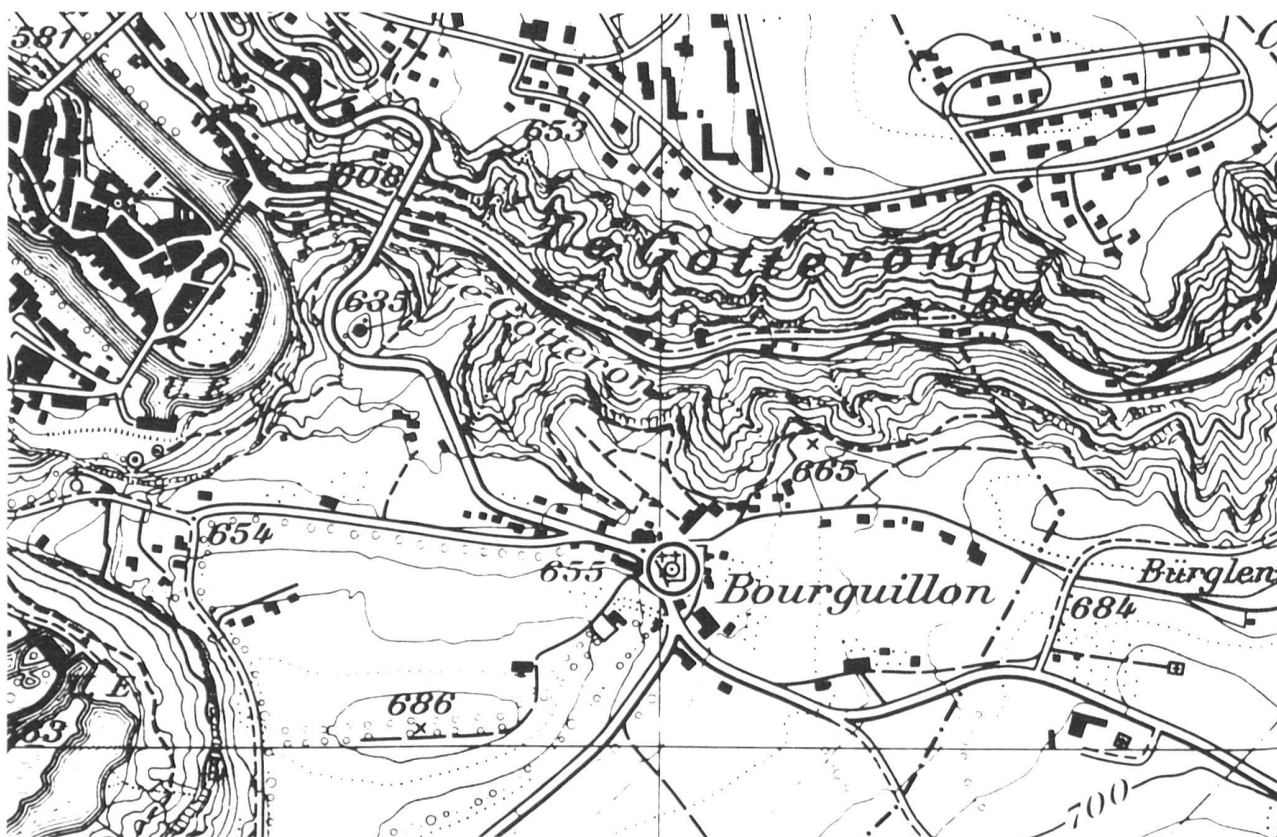


Fig. 76 Fribourg/Bourguillon. Plan de situation (1 : 10 000)

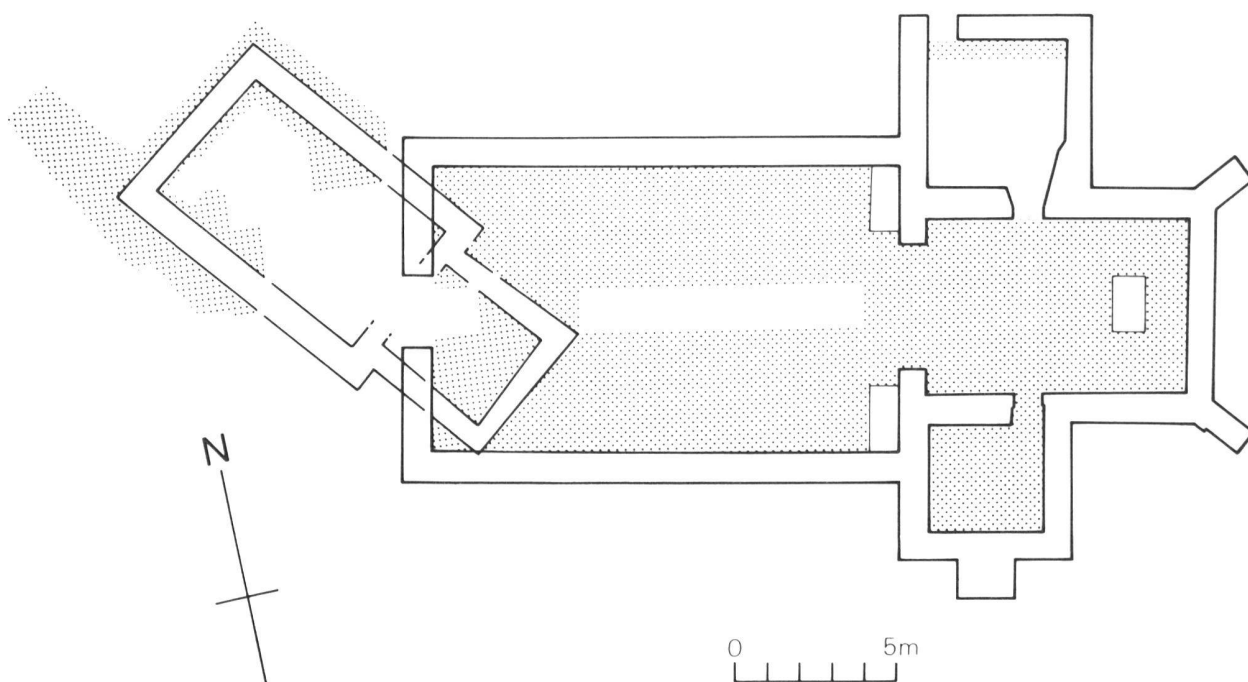


Fig. 77 Bourguillon. Plan schématique des surfaces fouillées

l'objet de plusieurs publications ; elles sont décrites en détail dans les ouvrages de M. Strub² et J. Dubas³.

L'existence d'une première chapelle « dédiée à la bienheureuse Vierge Marie » est attestée en 1433. Cette chapelle est remplacée en 1464–1466 par l'église actuelle. Diverses réparations et restaurations sont intervenues depuis ; la plus importante a eu lieu en 1759–1761. Il y est question d'une reconstruction de la nef⁴.

Les découvertes archéologiques

Ces découvertes sont présentées ci-après dans l'ordre suivant : le bâtiment actuel, avec ses éléments gothiques et baroques, la première chapelle (romane), les tombes et les trouvailles protohistoriques⁵.

L'ensemble gothique

L'analyse des fondations de l'édifice montre que le chœur, la tour et la nef sont contemporains et que la nef avait dès sa construction les dimensions actuelles⁶. Les fondations sont composées d'une maçonnerie à base de galets qu'accompagnent quelques grands blocs de base. La profondeur moyenne en est de un mètre environ. La semelle de fondation s'abaisse d'ouest en est, de quelque 50 cm sur la longueur totale de l'édifice.

Ce fait est confirmé par les vestiges de deux sols à carrelage de terre cuite découverts dans la nef. Des lambeaux d'un premier sol ont été découverts dans la partie centrale et avant de la nef. La disposition du carrelage, révélée par les traces laissées dans le mortier de pose, montre une partition de la nef : rangées orthogonales à l'arrière et carreaux en damier oblique à l'avant. Une zone située dans l'axe de l'église, près de l'arc triomphal, avait à nouveau une disposition orthogonale. L'état fragmentaire du sol 1 ne permet pas de préciser les limites de ces zones. Ce premier sol avait une pente relativement prononcée (2,7 %) d'ouest en est et l'on accédait de la nef au chœur par une marche en molasse.

Le second sol carrelé (fig. 80), est mieux conservé. Sur la plus grande partie de la surface, il ne restait cependant plus que le mortier de pose ; ce sol a subi de nombreuses réfections locales dues au tassement de la terre à l'emplacement de tombes⁷. Comme le précédent, ce carrelage était posé selon un plan orthogonal dans le tiers arrière de la nef, en rangées obliques à l'avant. Le sol 2 présente une pente plus faible que le premier (1,5 %), due à un abaissement du seuil d'entrée de la nef et à la suppression de la marche menant au chœur.

Seuls ont pu être étudiés les murs qui devaient être décrépés pour les travaux de restauration, à savoir les murs nord, ouest et sud de la nef⁸. La nef gothique était légèrement moins haute que le

chœur et son toit moins incliné que le toit actuel. L'église avait donc l'aspect qu'on lui voit sur un plan de 1715⁹. Si le mur ouest est conservé sur toute sa hauteur, le mur sud ne l'est que dans certaines parties, à savoir entre les baies baroques. Le mur nord a par contre été écrêté sur toute sa longueur.

– Les aménagements de la nef (fig. 81). L'entrée gothique primitive (fig. 82) avait la même largeur que l'entrée actuelle, datant de l'époque baroque. Il n'en subsiste que la base, qui comportait une marche. Ce seuil a été modifié ultérieurement de manière à permettre la pose d'une seconde marche reposant partiellement sur les carreaux du nouveau sol, qui en ont conservé l'empreinte sous forme de traces de mortier adhérent à leur surface. Le niveau du sol 2 était donc situé plus bas que celui du sol 1.

Une petite tribune rectangulaire, dont un petit épaulement visible sur les murs ouest et nord permet de restituer l'emplacement et les dimensions, occupait l'angle nord-ouest de la nef. Elle mesurait 3 m de large sur 4 m 80 de profondeur et se trouvait 2 m au-dessus du sol gothique. On y accédait par une entrée séparée, placée dans le mur nord (fig. 83). Un pilier octogonal, dont la base (fig. 84) a été trouvée en place dans le sol carrelé 2, portait l'angle sud-est de la tribune. Des blocs du fût du pilier ont été découverts dans les remblais séparant le sol carrelé du sol moderne. Le pilier et par conséquent la tribune ont donc existé jusqu'au moment où le sol de l'église a été surélevé. La tribune pourrait être celle qui, réservée aux lépreux, est mentionnée en 1674 et dont on proposait à l'époque qu'elle soit surélevée¹⁰.



Fig. 78 Bourguillon. Plan Ch. Raedlé (1825). Détail

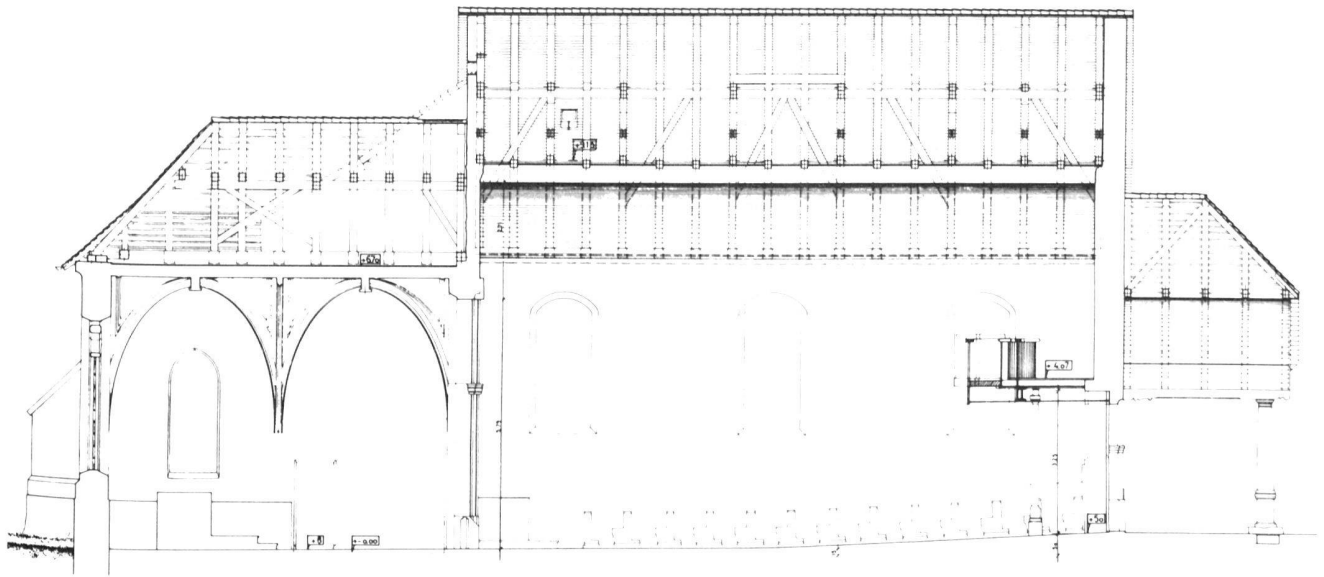
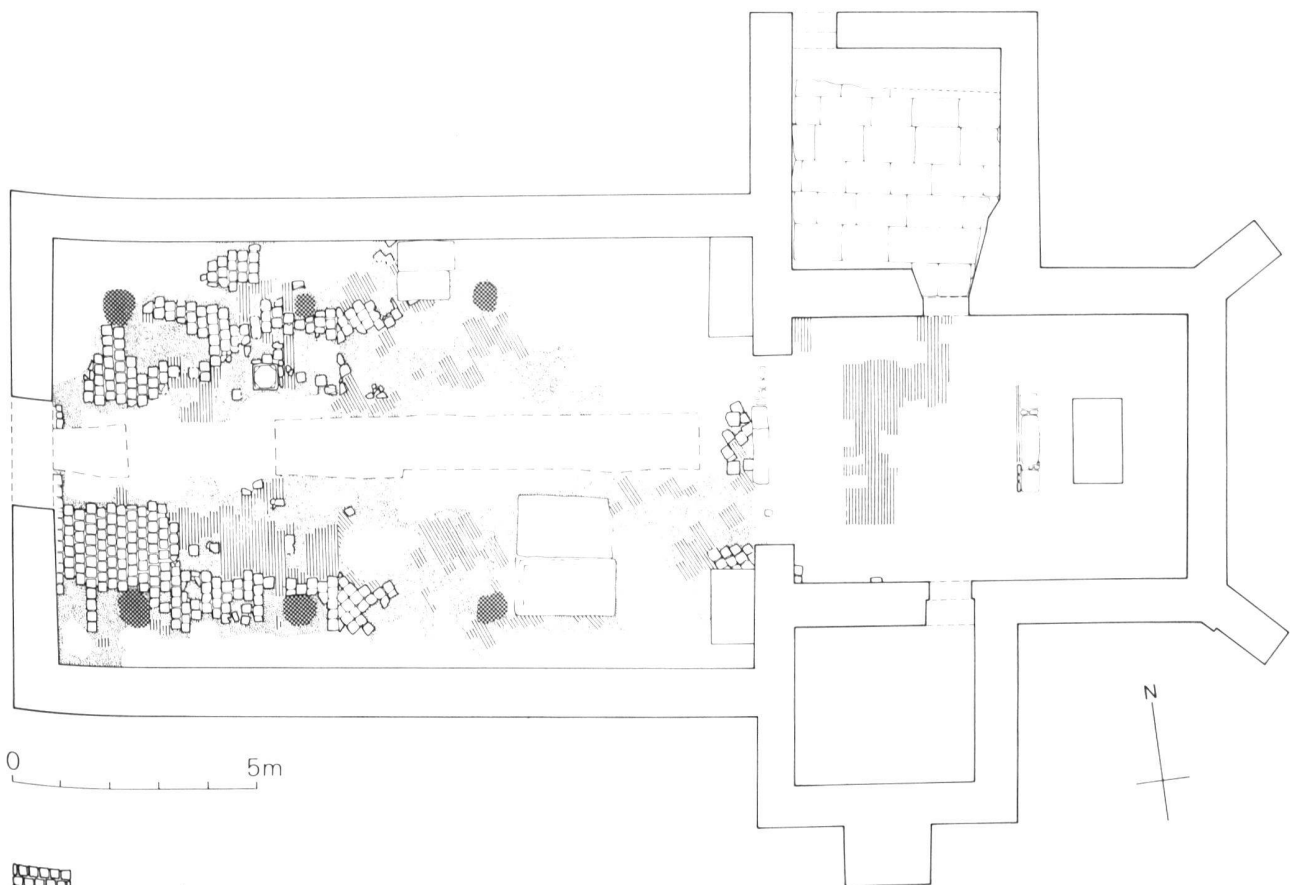


Fig. 79 Bourguillon. Coupe longitudinale de l'église actuelle

0 5m



0 5m



carrelage



mortier avec négatifs de carreaux de sol



mortier sans négatifs visibles



trous de poteau de la rénovation baroque



surfaces non fouillées

zones neutres: remaniements postérieurs

(tombe, transformations etc.)

Fig. 80 Bourguillon. Plan schématique des sols. Nef et chœur, sol carrelé 2. Sacristie, dallage baroque

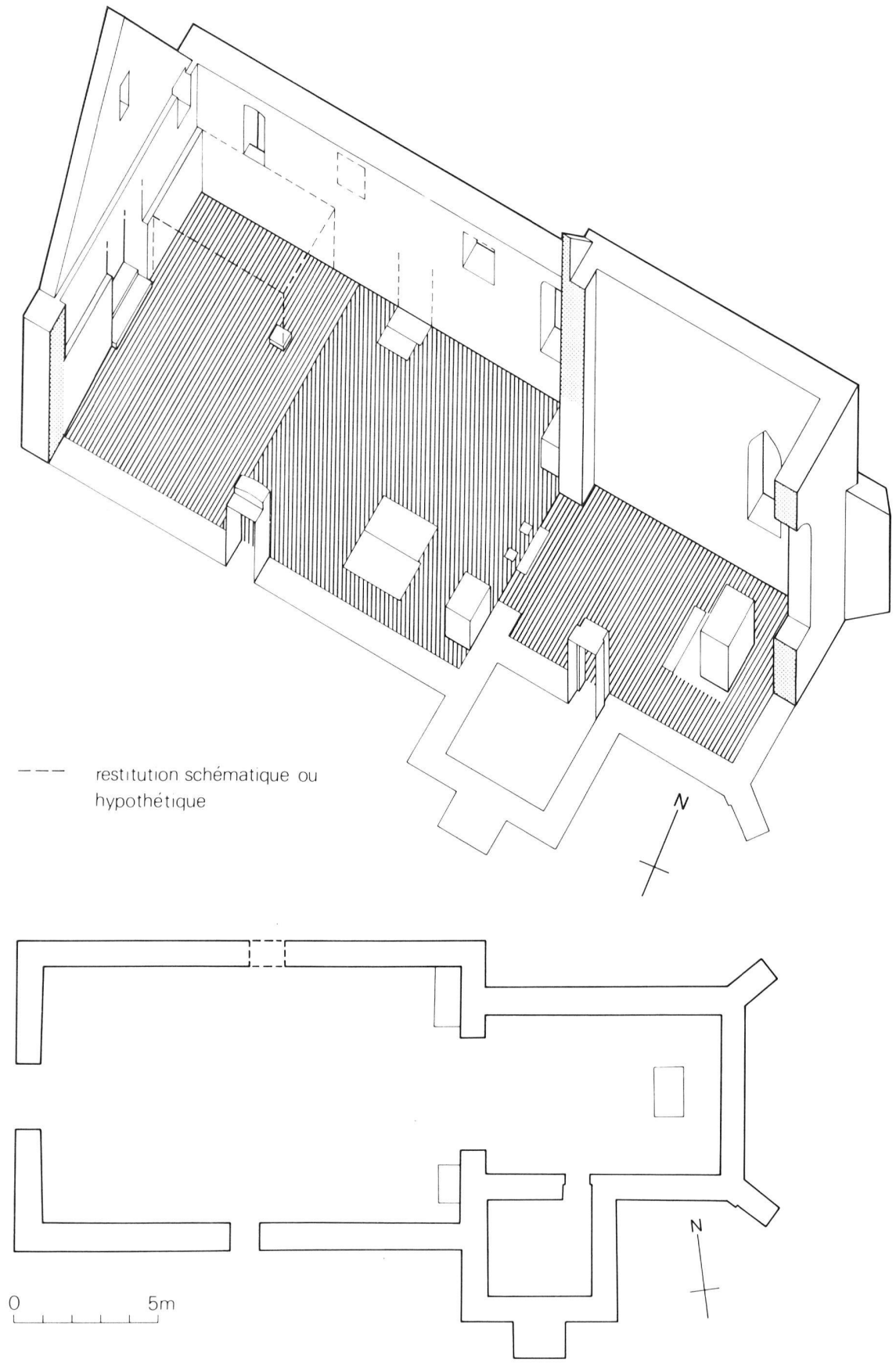


Fig. 81 Bourguillon. Reconstitution axonométrique de la nef gothique, avec sols et aménagements de la phase 2. La tour et le chœur ne sont représentés qu'en plan, pour éviter la confusion

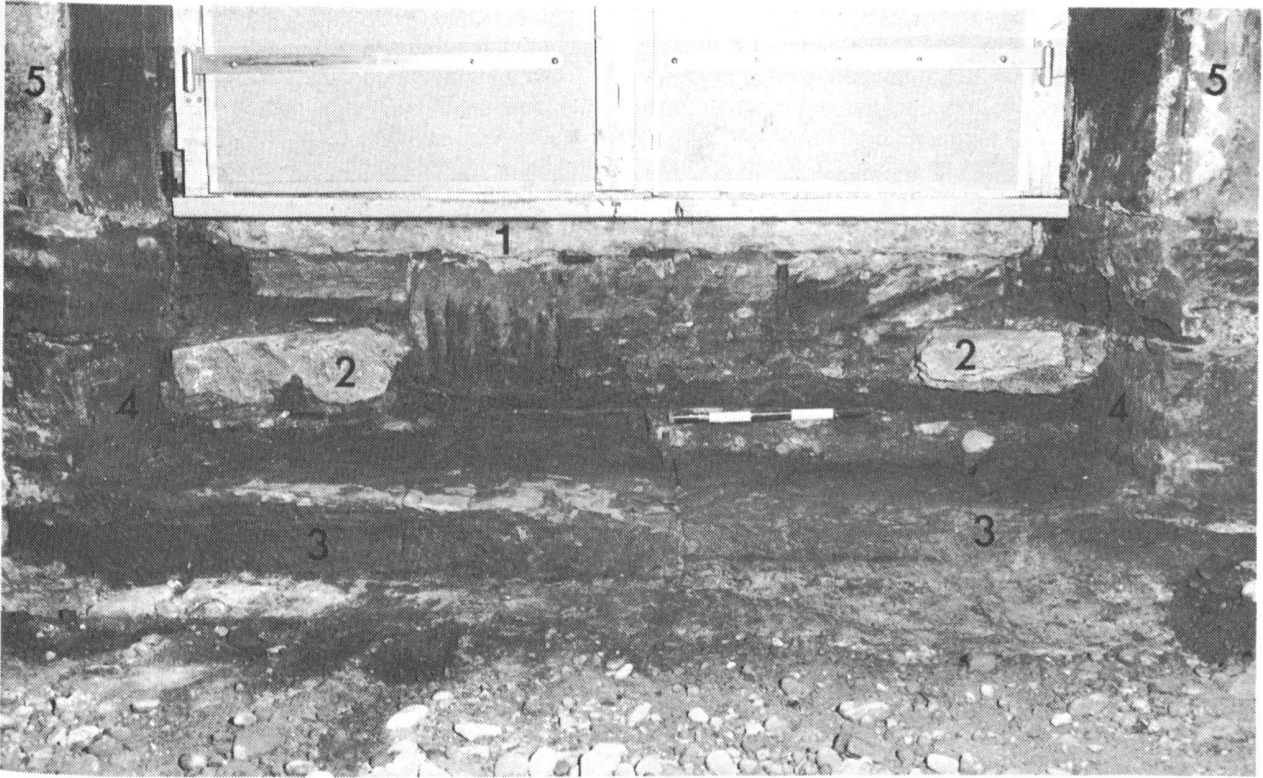


Fig.82 Bourguillon. Vue de l'entrée de la nef, de l'intérieur. 1. Seuil moderne 2. Marche supérieure (phase gothique 2) 3. Seuil primitif (phase gothique 1), retaillé lors de l'abaissement du sol (phase 2) 4. Piédroits gothiques 5. Piédroits baroques



Fig.83 Bourguillon. Mur nord, façade externe. Accès à la tribune gothique, avec battue de la porte et marches



Fig.84 Bourguillon. Angle nord-ouest de la nef. Base de pilier octogonal

Il existait primitivement deux portes latérales situées vers le milieu des murs nord, resp. sud. Celle du mur nord n'est plus conservée que par la partie arrière de son piédroit oriental; son emplacement est signalé par deux dalles de molasse posées dans le sol 2. La porte sud est bien mieux conservée, ayant été simplement bouchée; elle a toutefois été endommagée à sa base lors de l'isolation du mur à la feuille de plomb (cf. note 5).

Sur le côté sud de la nef, deux grandes dalles de molasse forment la couverture d'un caveau à parois maçonnées. Le caveau a été posé dans le sol 2 (réfection). La dalle méridionale, fortement usée sur le côté est, porte la date de 1677 (fig. 85). Le second chiffre est peu lisible mais la



Fig. 85 Bourguillon. Date gravée de la dalle sud du caveau

disposition et le graphisme indiquent clairement que la dalle a été gravée au XVII^e siècle. Le caveau n'a pas été fouillé en raison des impératifs du programme de restauration d'une part et du fait qu'il n'était pas directement menacé d'autre part. L'absence de nom donne à penser qu'il s'agit d'une tombe collective plutôt que d'un tombeau de donateurs ou autres notables. Bien que cela soit peu probable, il est toutefois possible qu'en raison de l'usure prononcée du tiers est un nom ait pu être effacé.

La base d'un premier autel latéral nord est conservée comme fondation d'un autel plus tardif (cf. éléments baroques). Composée de grands blocs de molasse, elle est adossée aux parois nord et est de la nef; elle mesure 2 m sur 1 m 10. Le sol 1 n'est pas conservé au contact de l'autel; on ne peut donc pas exclure que ce

dernier date de la phase représentée par le sol 2 et qu'il ait été précédé par un autre autel, semblable à l'autel sud. Ce dernier est plus petit que le premier. Sa base seule est conservée et mesure 1 m 76 sur 70 cm; il est placé à 60 cm du mur sud. Les deux sols butent contre l'autel et lui sont donc postérieurs, en ce qui concerne la phase de construction pour le moins dans le cas du sol 1.

Deux fenêtres hautes et étroites éclairaient les autels latéraux. Par leurs dimensions, elles sont analogues à celles du chœur. Sur le mur nord, une autre fenêtre, beaucoup plus petite et dont seule la base est conservée, était placée entre la porte latérale et l'autel. En plus d'une fenêtre destinée à éclairer la tribune, la paroi ouest possède une petite fenêtre axiale, placée à six mètres de hauteur. Sur le mur sud, il n'a pas été possible de déceler la présence de fenêtres autres que celle de l'autel, déjà mentionnée.

- L'entrée du chœur et l'arc triomphal – Au cours de la phase 1, le passage de la nef au chœur était marqué par une marche de molasse, joignant les deux montants de l'arc triomphal.

Le second sol a été posé au niveau du sommet de la marche, de manière à pouvoir passer de plain-pied dans le chœur. Deux colonnettes octogonales, placées en avant du seuil, délimitaient une petite aire rectangulaire placée dans l'axe de l'église. A cet emplacement, les carreaux ne présentaient pas d'usure mais étaient au contraire recouverts d'une mince chappe de mortier. Le seuil même a été à cette occasion entaillé pour permettre la pose de carreaux sur les côtés, carreaux conservés sur le côté nord et portant des marques d'usure prononcées. Cette disposition fait penser à l'existence d'un petit autel avancé, flanqué de deux passages. En raison de remaniements ultérieurs, il n'a pas été possible d'étudier la partie arrière de la structure mentionnée ici.

De l'arc triomphal gothique, il ne subsiste que les bases, toute la partie située au-dessus du sol 2 ayant été remplacée lors de la rénovation baroque. L'angle formé par l'autel et le montant sud de l'arc (fig. 86) montre la succession des éléments de construction :

Les bases de l'arc et de l'autel gothiques sont accolées et conservent les vestiges d'un enduit gris qui revêtait les parois au cours de la phase 1. Cet enduit lie les deux éléments et revient en arrondi sur une frange conservée du sol 1. Au sud, le sol 2 bute contre la base de l'autel, tandis qu'à l'est il est au contact du mortier de pose de la base de l'arc baroque. Un autel tardif (voir Éléments baroques), en molasse lui aussi, repose en partie sur la base de l'autel gothique



Fig. 86 Bourguillon. Piédroit sud de l'arc triomphal et autel. 1. Autel baroque 2. Piédroit de l'arc triomphal baroque 3. Base de l'autel gothique 4. Carreau du sol gothique 5. Niveau du sol gothique 1

plus petit et en partie sur les carreaux du sol 2.

– Les sols et aménagements du chœur et de la tour – Il ne reste aucun vestige d'un éventuel sol carrelé gothique dans l'ancienne sacristie (tour). Dans le chœur, le sol carrelé n'est con-

servé que de manière imparfaite ; les carreaux sont posés en rangées orthogonales irrégulières avec joints alternés au nord et en damier au sud (fig. 85). Du côté de l'entrée de la sacristie de 1659, le mortier de pose du sol carrelé s'appuie contre le seuil, dont il épouse la forme, ce qui donne un élément de datation.

L'autel gothique est entièrement conservé. C'est un autel creux, dont la mensa est placée à 1 m 40 du sol ; on devait donc nécessairement y accéder par un suppedaneum qui comportait probablement trois marches. De ce dernier, il ne reste comme élément en place qu'un bloc de support en molasse placé transversalement. Ce bloc a été retaillé mais on y distingue encore deux profondes gorges parallèles, dans lesquelles se trouvait du mortier de sol. C'est là que devaient reposer dans un premier temps les supports du suppedaneum. Deux dépressions plus légères témoignent d'un second dispositif analogue, plus modeste. En dehors des aménagements connus et déjà décrits¹¹, il faut signaler une petite niche du mur sud du chœur. Le sommet de cette niche est en forme de chevron. Sa base est placée à 80 cm du niveau du sol carrelé. Une autre niche située dans le mur ouest du clocher était déjà connue ; son fond était formé par une porte en fer d'un petit coffre mural placé sous la niche elle-même.

– Datation – Le sol 1, qui se situe, là où la connexion a pu être observée, à quelques centimètres au-dessus de l'épaule de la fondation

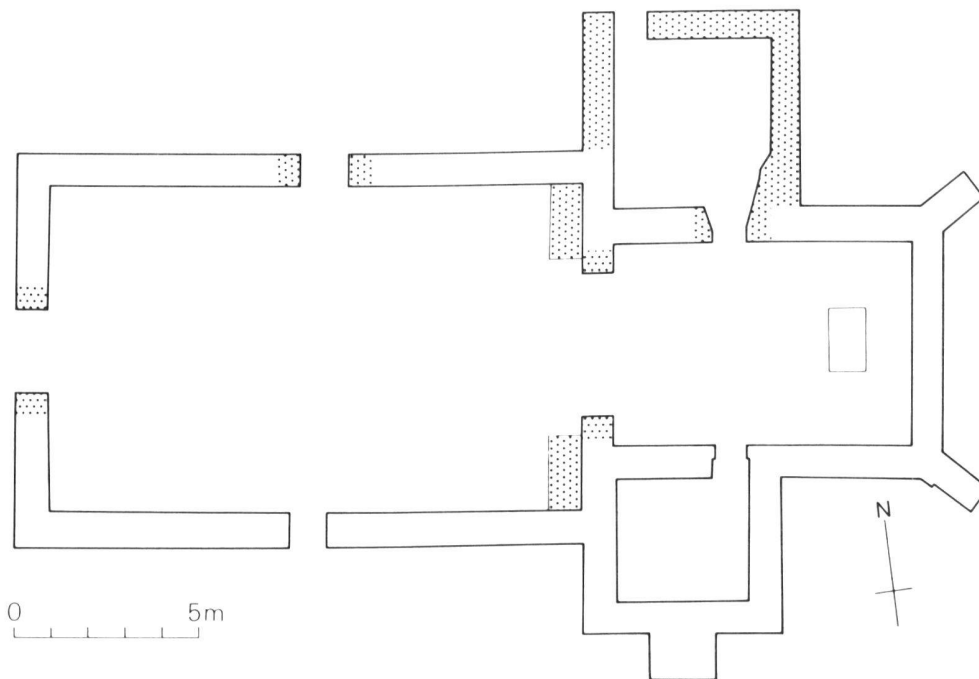


Fig. 87 Bourguillon. Plan général. Etat de l'édifice après la reconstruction de 1759–61

de la nef, date de la construction de l'église (1464–1466). Le second sol doit, pour le moins en grande partie être postérieur à la première moitié du XVI^e siècle. Dans la nef, on a en effet trouvé un fragment de tuile ornementale de style Renaissance. Ce sol existait encore en 1677 (dalle du caveau) et même bien au-delà à ce que l'on peut déduire de son usure. Dans le chœur, le mortier de pose du sol carrelé est postérieur au percement de la porte de la nouvelle sacristie (1659), à moins qu'il s'agisse d'une réfection locale. Les seules dates historiquement connues et pouvant correspondre à la mise en place du sol 2 sont celles de 1490 et 1666¹². Tous les indices archéologiques parlent en faveur de la deuxième date.

Les éléments baroques (fig. 87)

Une description de l'ensemble baroque dépasserait le cadre fixé à ce rapport. Il ne sera donc pas question ici des éléments connus¹³ mais seulement des éléments découverts en relation avec les fouilles du printemps 1983.

– La nouvelle sacristie – L'étude archéologique confirme la construction plus tardive de la sacristie (1659, date peinte au plafond), dont les fondations aussi bien que les murs butent contre ceux de la nef et du chœur. Sous le sol moderne en béton, il existait un dallage en molasse bien conservé, sauf le long du mur nord. Ce dallage est placé au même niveau que le sol carrelé du chœur.

– La reconstruction de 1759–1761 – C'est dans la nef que les transformations ont été particulièrement importantes. Elles consistent principalement en une surélévation des murs et du sol. Lors de la transformation, des fosses ont été creusées dans le sol gothique de la nef pour la pose d'un fort échafaudage (madriers de 22 cm sur 18 cm). La terre de calage, qui a conservé l'empreinte des madriers, affleure à la base du sol 2 dans cinq cas, remontant jusque dans le remblai dans un autre cas ; par ailleurs, des déchets de construction ont aussi servi à combler les trous laissés lorsque les madriers ont été retirés. Cette situation montre que la transformation de la nef et la surélévation du sol vont de pair¹⁴.

Il n'existe pas de vestiges de sol baroque entre le sol 2 et la base de la dalle de béton du sol moderne. Le remblai est uniquement composé de déchets de transformation ou de construction (fragments de mortier, de molasse, de tuiles et de carreaux ; blocs du fût du pilier d'angle de la tribune gothique) et, dans l'angle nord-est de la nef, d'une couche de terre.

Le sol doit par conséquent avoir été surélevé de 30 cm à 50 cm dans la nef et de 15 cm à 30 cm dans le chœur : le sol baroque était probable-

ment, en partie du moins, fait d'un dallage en molasse ; c'est en tout cas ce que suggèrent les deux dalles encore en place à côté de l'autel latéral nord et celles entourant l'autel principal, dans le chœur.

Comme ce sol a été presque entièrement détruit, on ne peut qu'en restituer l'altitude à partir des points de repère disponibles. La zone d'entrée de la nef fournit un de ces repères. Le sommet des remblais donne une altitude minimum à cet emplacement : il se trouve à 11 cm sous le sol moderne. Comme le sommet du remblai ne présentait pas une surface horizontale ou des négatifs de dalles, on doit considérer que ce dernier a été écrêté. Si l'on tient compte d'un dallage d'environ six centimètres d'épaisseur et d'une couche de mortier ou de sable de pose, le sol baroque correspond donc à quelques centimètres près au niveau moderne.

Un second repère est donné par la base du pilier de la tribune gothique (voir p. 3). Son sommet se trouve à 25 cm au-dessus du sol carrelé 2 et elle est surmontée par des remblais sur 17 cm. La base du sol baroque serait ici au plus à neuf centimètres du sol moderne et sa surface donc quasi au même niveau que ledit sol.

Le seuil de la porte latérale nord fournit l'indice suivant : ce seuil est placé à vingt centimètres sous le sol moderne. Les blocs de base des piédroits sont taillés soigneusement, comme il se doit pour un appareil destiné à être visible. Cette porte est donc non seulement plus ancienne qu'admis auparavant¹⁵ mais montre que le sol baroque n'était pas d'un seul tenant de l'entrée à l'arc triomphal. Si l'on exclut un changement de programme en cours de réalisation, on peut envisager deux solutions. Soit il existait au tiers de la nef, entre le pilier gothique et la porte nord, une marche qui permettait de réduire la pente générale du sol (3 % sans marche, 2 % avec la marche supposée) et rappelant la partition de la nef à l'époque gothique (orientation différente des carreaux de sol), soit le sol présentait au même endroit une pente sensiblement plus forte, de l'ordre de 5 à 6 %.

Près des deux autels latéraux, les remblais arrivent à dix centimètres du sol moderne, confirmant les informations fournies par les dalles prises entre l'autel nord et l'arc triomphal et par la base des autels eux-mêmes. Ceux-ci ne sont faits pour être visibles qu'à partir d'un niveau proche du sol moderne¹⁶.

En ce qui concerne la datation de ces transformations, ces dernières doivent être postérieures à 1659 (construction de la nouvelle sacristie). Deux dates citées dans les textes¹⁷ peuvent être prises en considération, celle de 1666 (grande réparation) et celle de 1759–1761 (reconstruction de la nef). Tous les élé-



Fig. 88 Bourguillon. Vue de la base du piédroit sud, depuis le chœur. 1. Piédroit baroque 2. Piédroit gothique 3. Fondation gothique 4. Bloc de soutien, placé comme complément de fondation

ments découverts plaident pour la dernière date mentionnée.

- Les aménagements de la nef – Les ouvertures existantes de la nef ont été remplacées (arc de triomphe, entrée), déplacées (porte d'accès à la tribune, porte latérale nord, fenêtres) ou simplement supprimées (fenêtre axiale de la paroi ouest, porte latérale sud, fenêtres d'éclairage des autels latéraux et de la tribune). Le remplacement de l'entrée et celui de l'arc triomphal sont attestés par la présence à leur base d'un bandeau de mortier débordant sur les côtés et par celle de tuiles de calage à la ligne de suture située entre les parties ancienne et nouvelle. La base des piédroits de la porte baroque correspond au sommet de la marche supérieure de l'entrée gothique 2 (voir fig. 81). A l'autre extrémité de la nef, les piédroits de l'arc triomphal reposent sur les blocs de base des montants gothiques, dont le sommet se trouve, pour le montant sud, au niveau du sol carrelé 2. Le montant nord a été remplacé à un niveau légèrement supérieur. L'arc triomphal baroque étant un peu plus étroit que son précurseur, il a donc fallu compléter la fondation manquante par des blocs d'appoint afin d'éviter une fissuration desdits piédroits (fig. 88). A cet effet, il a également fallu détruire les extrémités de la marche gothique.

De nouveaux autels latéraux en molasse, visiblement inspirés de l'autel gothique principal remplacent les anciens autels ; les trois mensae ont la même forme et sont placées au même

niveau. Le nouvel autel latéral sud est plus grand que celui dont il prend la place. Il repose sur les stipes du premier et sur le carrelage 2. Sa partie inférieure comprend de nombreuses tuiles de calage et n'était donc pas destinée à être visible.

Pour l'ensemble de ces transformations, la seule date qui puisse entrer en ligne de compte est celle de la « reconstruction » de 1759–1761. L'église a donc gardé son caractère médiéval jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, bien après que la lèpre ait entièrement disparu. Depuis la fin du XVII^e siècle, on n'y hospitalisait plus que des malades incurables¹⁸.

Il existe aussi quelques modifications postérieures à la grande restauration (1759–1761), entre autres la mise en place d'autels secondaires en bois, recouvrant les autels en molasse. Ces autels sont assortis au maître-autel (1768)¹⁹ et ont été construits peu de temps après ce dernier. Pour tenir compte de leur tombeau galbé, il a fallu retailler le devant des autels en molasse.

La première chapelle « dédiée à la bienheureuse Vierge Marie »

Les fouilles ont confirmé l'existence d'une chapelle antérieure au bâtiment actuel, attestée par un document de 1433²⁰. Les fondations (larges de 80 cm en moyenne) de ce petit sanctuaire de treize mètres sur six ont été partiellement détruites par des creusements divers. Elles permettent

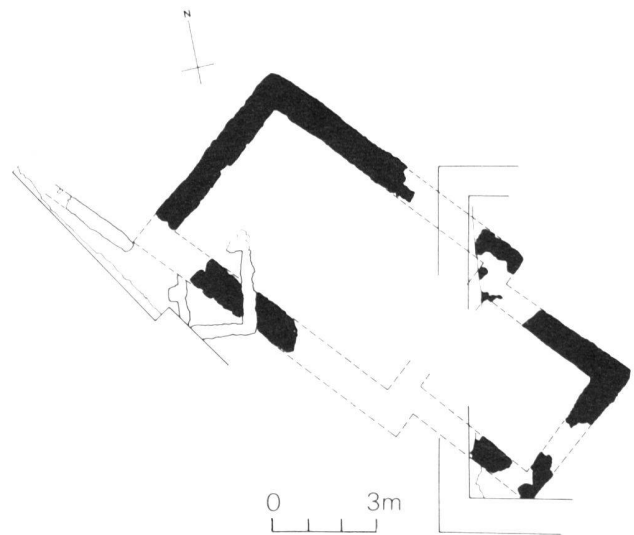


Fig. 89 Bourguillon. Plan général. Sanctuaire roman

néanmoins de restituer le plan d'un petit sanctuaire de treize mètres sur six, qui se compose d'une nef simple et d'un chœur carré (fig. 89). La nef se trouve à l'emplacement du parvis, le chœur étant engagé sous la nef gothique. Contrairement au bâtiment gothique, la première chapelle a un axe nord-ouest / sud-est. Cet axe est presque parallèle

à la route actuelle qui reprend probablement le tracé de la route médiévale. On peut donc admettre que cette chapelle était orientée en fonction de la route de Römerswil.

Des élévations, il ne reste qu'un très petit élément, de 80 cm de longueur et 30 cm de hauteur, où l'on peut néanmoins reconnaître une partie d'un seuil et la base du montant oriental d'une porte latérale du mur sud-ouest de la nef (fig. 90). Un grand bloc de granite marque encore l'emplacement de l'entrée principale. Il est placé sur le côté interne du mur nord-ouest. La chapelle n'a pas été fouillée intégralement, et, bien qu'il n'ait pas été observé de vestiges d'un sol en place, il peut néanmoins en rester un lambeau à proximité du bloc de granite cité.



Fig. 90 Bourguillon. Mur sud-ouest du premier sanctuaire, seuil et base de piédroit de la porte latérale

Dans le prolongement du mur sud-ouest, se trouve la fondation d'un muret (largeur : 45 cm). Ce dernier bute angle contre angle sur le mur sud de la nef mais comme le second n'est conservé à cet emplacement que sous la forme d'un négatif, il est impossible de préciser la nature de la relation entre les deux. Il est toutefois probable qu'il y avait contemporanéité. Nous n'avons pas découvert l'extrémité nord-ouest du muret, qui peut se trouver sous la route voisine. Il pourrait s'agir du premier mur d'enceinte du cimetière. Il faut encore relever que la fondation du mur sud-ouest de la chapelle est partiellement dérangée par une fosse rectangulaire maçonnée (voir ci-après).

– Datation – La construction de la chapelle ne peut être datée avec précision. Le chœur carré apparaît au XI^e siècle dans nos régions mais se maintient au cours des siècles suivants²¹. La

maçonnerie est de type roman²². D'après Strub, la léproserie existait dès avant 1252²³ et on peut se demander si chapelle et léproserie ne sont pas plus ou moins contemporaines.

La couche de destruction a en grande partie été remaniée par des inhumations et n'est conservée que par lambeaux. Elle ne contient aucun bloc de pierre ou grand galet mais uniquement des fragments de mortier, parfois avec des restes d'enduits rouge brique. Il n'existe de traces d'incendie dans le matériel récupéré. Les faits semblent indiquer que la disparition de la chapelle est liée à une récupération de matériel, conclusion étayée par le fait que les deux bâtiments se superposent partiellement et que leurs axes se recoupent en un point significatif. Le centre de l'entrée de la nef gothique correspond à celui du passage nef – chœur du premier sanctuaire.

Les tombes

La fouille de l'église n'a pas été exhaustive, en particulier en ce qui concerne les tombes. Les tombes de la partie orientale de la nef et celles du chœur n'ont pas été fouillées. Il importait cependant de savoir s'il existait un cimetière dépendant du premier sanctuaire. La fouille a donc été exhaustive dans le tiers arrière de la nef. A l'extérieur, seules ont été fouillées les tombes situées sur les fondations ou dans leur entourage immédiat, ainsi que celles se trouvant dans un sondage très limité, au nord du parvis.

D'après leur orientation et leur position stratigraphique, on peut distinguer trois séries de tombes :

- les tombes orientées nord-ouest/sud-est et liées au sanctuaire roman,
- les tombes orientées ouest/est et liées au sanctuaire gothique,
- les tombes postérieures à la première chapelle mais cependant orientées nord-ouest/sud-est, ou encore sud-ouest/nord-est. Certaines d'entre elles reposaient sur les fondations de la première chapelle. Cette dernière série se réfère au système d'axes donné par la route voisine et le mur d'enceinte du cimetière, éléments qui perpétuent la topographie romane des lieux.

Aménagements extérieurs (fig. 91)

Une fosse rectangulaire à parois maçonnées (fig. 92), dont l'angle nord-ouest a été détruit par des inhumations, a été mise au jour en avant du parvis. En partie creusée dans les fondations de la chapelle romane, elle est conservée sur une hauteur de 80 cm et mesure 2 m sur 1,60 m. Le fond de la fosse est irrégulier et ne présente pas d'aménagements particuliers. Sa paroi ouest comprend un petit socle, faiblement maçonné, destiné à servir d'assise à un madrier dressé verticalement. Il n'existe pas d'élément analogue sur les autres

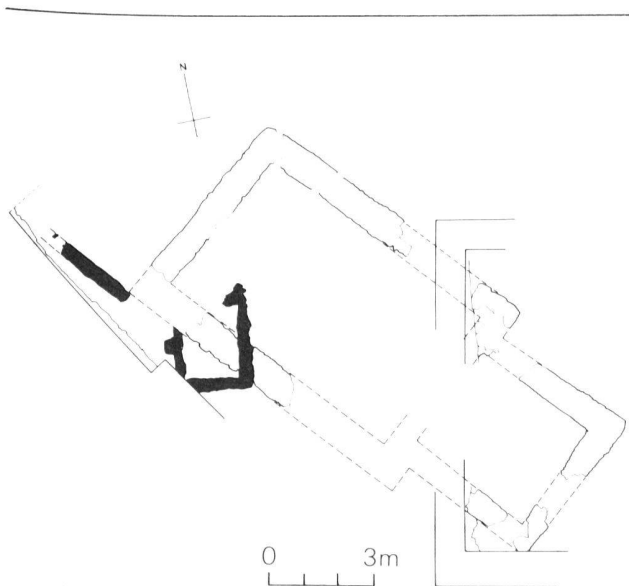


Fig. 91 Bourguillon. Plan général. Aménagements extérieurs

parois conservées de la fosse. La fonction de la fosse n'est révélée ni par son aménagement ni par des sédiments particuliers discernables qui se seraient déposés sur son sol.

Elle a été comblée au moyen d'un sable gris-brun comprenant des déchets de construction et un grand nombre de petits objets divers. L'éventail des trouvailles comprend de nombreuses épingles, des crochets de vêtement et des passe-lacets, objets que l'on retrouve dans de nom-

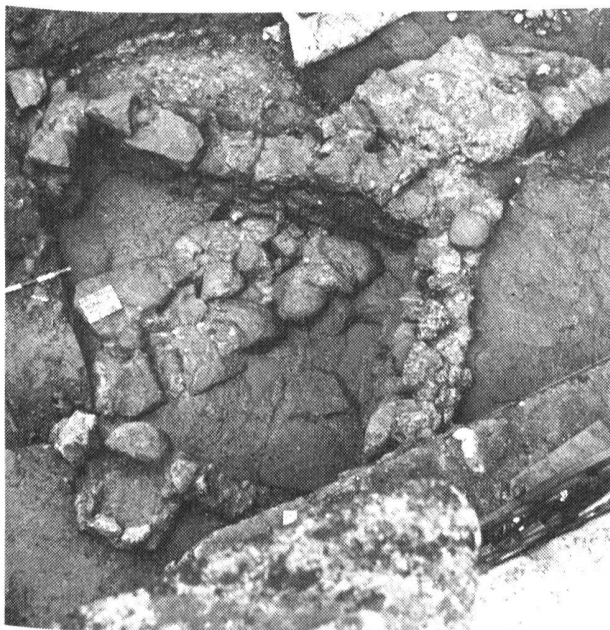


Fig. 92 Bourguillon. Vue de la fosse maçonnée découverte sur le devant de l'église actuelle

breuses tombes. En plus de ces objets, il a été découvert une importante série de monnaies, dont 162 en relativement bon état, de nombreux fragments de verres à pied, quelques céramiques et des fragments de décors d'objets pieux. Ce matériel n'étant pas encore étudié, on ne peut préciser le moment du comblement.

Par ailleurs, il a été découvert sous la fondation du pilier nord du parvis, un massif de fondation rectangulaire de 1,70 m sur 1,40 m et 70 cm de hauteur. La fonction de cet élément reste énigmatique, ceci d'autant plus que la zone correspondante au sud n'a pas été fouillée.

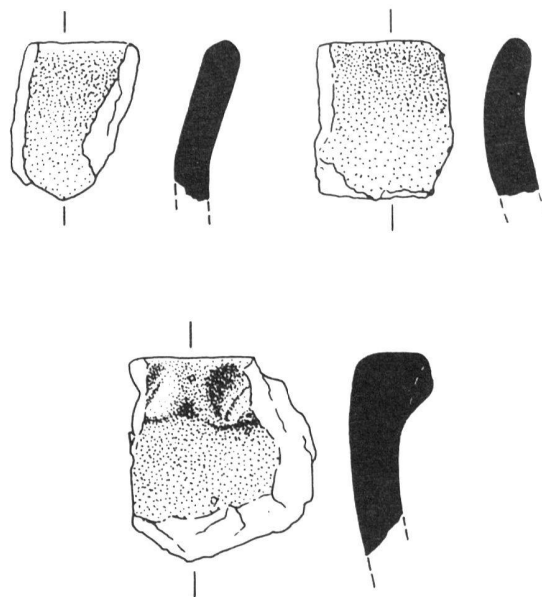


Fig. 93 Bourguillon. Céramique du Bronze moyen (1 : 1)

Les éléments préhistoriques

Les fouilles ont amené la découverte de céramique de l'Age du bronze moyen. Il s'agit de tessons très petits, découverts dans une épaisse couche de sable argileux. Cette couche n'a été fouillée que dans l'angle sud-ouest de la nef actuelle. Il n'a été découvert aucune structure en place ni de niveau clairement défini. Ces tessons, qu'accompagnait par ailleurs un tesson de céramique romaine, ne proviennent donc pas du site de l'église même mais d'un site voisin, partiellement ou totalement remanié. Sur une quarantaine de tessons, seuls trois bords et un fragment de panse autorisent un diagnostic et permettent de rapprocher le matériel découvert à Bourguillon du site du Bronze moyen (1500 av. J.-C.) incomparablement plus riche, de Ried Hölle²⁴ (fig. 93).

Conclusions

Les travaux du Service archéologique ne devaient initialement porter que sur quelques sondages en vue de définir le niveau du sol baroque, sol qu'il était prévu de restituer pour redonner à l'ensemble une cohérence stylistique perdue.

L'étude archéologique du bâtiment n'était pas prévue au programme de la restauration. Les sondages ont toutefois montré que la pose du nouveau sol entraînait la destruction de parties étendues des sols et autres vestiges gothiques encore bien préservés. Il fallut donc étudier l'ensemble de l'église dans le cadre de fouilles de sauvetage. Les fouilles de 1983 ont permis de préciser un certain nombre de points de l'histoire du site et de la chapelle de Bourguillon.

- Les premières traces d'une occupation humaine remontent à l'Age du bronze moyen (1500–1200 av. J.-C.).
- Une première chapelle, mentionnée en 1433 mais dont on ne connaissait pas encore l'emplacement exact, possède des fondations de type roman. Elle était placée légèrement plus à l'ouest que la chapelle actuelle et orientée vers le sud-est. On ne peut préciser la date de sa construction, que la présence d'un chœur carré inciterait à placer entre le XI^e et le XIII^e siècle. Il est possible que cette construction et l'installation des lépreux à Bourguillon soient liées.
- Cette première chapelle a été démolie pour faire place à une église gothique. Ce sanctuaire, construit en 1464–1466, est orienté différemment, vers l'est. Les constructeurs lui ont dès l'abord conféré les dimensions actuelles. La nef gothique, que l'on croyait détruite, est conservée dans une très large mesure. Elle était plus basse que le chœur. De l'aménagement gothique de la nef, il subsistait les vestiges de deux sols successifs carrelés, d'une petite tribune (tribune des lépreux), d'une porte sud et les bases de l'entrée principale, d'une première porte nord, de l'arc de triomphe et de deux autels latéraux.
- La sacristie nord, construite au XVII^e siècle conserve encore le sol d'origine sous un sol moderne.
- La transformation intervenue au XVIII^e siècle, dont on parle comme d'une reconstruction de la nef, a en fait consisté en une surélévation des murs et du sol d'une part, et en une modification générale des ouvertures d'autre part. L'entrée principale et l'arc triomphal ont été remplacés, tandis que les autres portes et fenêtres ont été soit supprimées, soit déplacées.

- Le sol baroque a presque entièrement disparu car remplacé à un niveau très proche par un sol moderne. A l'entrée de la nef et près de l'arc triomphal, le niveau baroque est voisin ou même identique au niveau du sol moderne. Au tiers de la nef, il existait cependant soit une marche, soit un pan plus incliné.

La signification de ce site ne réside pas seulement dans les connaissances nouvelles qu'il apporte à l'histoire de Bourguillon même, mais aussi par le fait qu'il améliore notre connaissance des léproseries, domaine peu connu. Dans ce cadre, il paraît important de constater quel genre et quelle taille de bâtiments on a construit pour une catégorie de personnes isolées du reste de la population.

Il importe que les alentours de l'église soient protégés afin de pouvoir être étudiés à l'occasion de nouvelles excavations, tant pour compléter l'étude des bâtiments de la léproserie que pour celle du site protohistorique.

Bertrand Dubuis

Notes

- ¹ Direction générale :
Hanni Schwab, archéologue cantonale
Direction locale :
Bertrand Dubuis, qui tient à remercier très vivement ici le D^r Béatrice Keller, qui l'a conseillé et a de fait assumé la direction scientifique du chantier.
Direction technique :
Gilbert Sansonnens

Durée : 3 mois
Surface fouillée : 250 m²

Les personnes suivantes ont travaillé pendant un certain temps ou pour la durée entière des fouilles :
Dessins, relevés :
Eliane Baechler, Cécile Demarmels, Yves Dewarrat, Milka Humbert, Flaviano Salzani, Hubert Savary.
Photos :
Fabienne Ebener, François Roulet.
Fouilleurs :
Mario Ambrosio, Rocco Broccolo, Anne-Michèle Lottaz, Francesco Marra, Serge Menoud, Françoise Molliet, Monique Perrin, Roland Perrin, Maria Perzynska, Karl Revertera, Michèle Roy, Sibylle Ryser.
Les employés suivants de l'entreprise Civelli ont également contribué à la réussite de l'intervention archéologique : Armand Cotting, José Noceda, Luis Nunes, Vincenzo Pierri et Henri Rossi.
- ² M. Strub, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, Vol. 3 : La ville de Fribourg, les monuments religieux (deuxième partie), Bâle 1959, p. 399–419.
- ³ J. Dubas, La léproserie et les chapelles de Bourguillon, aperçu historique et artistique, Fribourg 1982.
- ⁴ M. Strub, op. cit., p. 400.
- ⁵ Une première phase de restauration, sans relevés archéologiques, a été exécutée en 1972. Dans ce cadre, les murs de la nef et de la tour ont été assainis à la feuille de plomb. Secteur par secteur, la base des murs a été à cette occasion remplacée sur toute son épaisseur par un bouchon en béton enrobant une feuille de plomb placée horizontalement pour stopper la montée, par capillarité, de l'humidité dans les

murs. Pour ce faire, il a été nécessaire de creuser une tranchée à l'intérieur de la nef et de la tour, sur tout leur pourtour ; les seuls endroits ménagés sont l'entrée principale, la porte latérale nord de la nef et les portions de mur occultées par les autels latéraux. Il s'ensuit que l'articulation entre les couches archéologiques d'une part et les fondations et la base des murs d'autre part n'a pas été sans poser des problèmes au niveau de l'interprétation des données archéologiques.

- ⁶ M. Strub (op. cit., p. 400) suppose un agrandissement de la nef.
- ⁷ Les tombes qui n'étaient pas menacées par les travaux de restauration n'ont pas été fouillées, sauf dans le périmètre de la chapelle romane.
- ⁸ L'analyse et la restauration des décors des murs du chœur, ainsi que de l'ancienne et de la nouvelle sacristie ont été confiées à l'atelier des Restaurateurs associés Fribourg ; les résultats de cette étude sortent du cadre du présent rapport et ne seront donc pas présentés ici.
- ⁹ Ce plan est publié par J. Dubas, op. cit., p. 32.
- ¹⁰ J. Dubas, op. cit., p. 87.
- ¹¹ Cf. note 3.
- ¹² M. Strub, op. cit., p. 401.
- ¹³ Cf. note 3.
- ¹⁴ Dans la plus grande partie de la nef et dans le chœur, les carreaux de sol ont été récupérés : on les retrouve comme éléments de calage de blocs des murs baroques, comme remplissage de bouchons et au sommet des murs latéraux, où ils ont été posés de champ pour masquer les grosses poutres horizontales supportant la structure du toit (sablères), ce qui confirme la contemporanéité signalée ci-dessus.
- ¹⁵ J. Dubas (op. cit., p. 36) admettait qu'elle avait été percée très tardivement.
- ¹⁶ Cet argument, reposant sur l'aspect de l'appareil, ne saurait être retenu comme décisif à lui seul. On peut très bien se représenter aussi des autels latéraux entourés d'une structure légère (suppedaneum en bois, par exemple).
- ¹⁷ M. Strub, op. cit., p. 400 s.
- ¹⁸ M. Strub, op. cit., p. 399, citant J. Niquille, *La léproserie de Bourguillon*, 1956, p. 61.
- ¹⁹ M. Strub, op. cit., p. 411.
- ²⁰ M. Strub, op. cit., p. 400, d'après AEF, notaire 3344, f. 9.
- ²¹ Ch. Bonnet, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève* (publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, tome 8), Genève 1977, p. 132.
- ²² Communication de Ch. Bonnet, expert fédéral, Genève.
- ²³ M. Strub, op. cit., p. 399.
- ²⁴ J.-L. Boisaubert, M. Bouyer, RN1 Archéologie, rapports de fouilles 1979-1982, Fribourg 1984.

Fribourg (Sarine)

Quartier du Bourg / Grenier (fig. 94)
Place Notre-Dame 167 / 168
CN 1185, 578 875 / 184 125

En 1981, l'immeuble de la place Notre-Dame 168 et la maison voisine portant le numéro 167, occupés jusqu'à cette date par les pompiers et les services d'intervention de premiers secours, étaient libérés de leurs occupants. La commune de Fribourg, propriétaire des lieux, a commandé une étude historique et stylistique de ces bâtiments d'apparence vétuste, avant de décider de leur affectation future et de leur transformation. Les recherches, effectuées en 1981 / 1982¹, ont mon-



Fig. 94 Fribourg. Ancien grenier. Façade sud

tré que l'on se trouvait en présence d'un important grenier de la ville, construit au début du XVI^e siècle. L'intérêt de cette découverte a incité les autorités à faire compléter ces travaux par une analyse dendrochronologique de certains bois, une étude des crépis et des peintures à l'intérieur du bâtiment et des fouilles archéologiques.

Etude des sources

Grâce au plan de Martin Martini de 1606, il a été possible de déterminer la fonction du bâtiment à cette époque. C'était l'un des greniers de la ville, le « Kornhaus », probablement le plus important, à en juger par sa situation centrale et son volume. Le dépouillement systématique des archives, notamment des comptes des Trésoriers de l'Etat et des manuels du Conseil² ont permis de suivre l'histoire de sa construction dès 1523.

En 1523, le Gouvernement est contraint d'édi- fier un nouveau grenier, car l'ancien menace de s'écrouler. Les mentions concernant cet impor- tant ouvrage sont nombreuses. On y trouve le nom de Peter Ruffiner, vraisemblablement maçon-architecte de l'opération, ainsi que celui du sculpteur Hans Geiler. La construction est certainement avancée en 1527, car des poinçons sont livrés

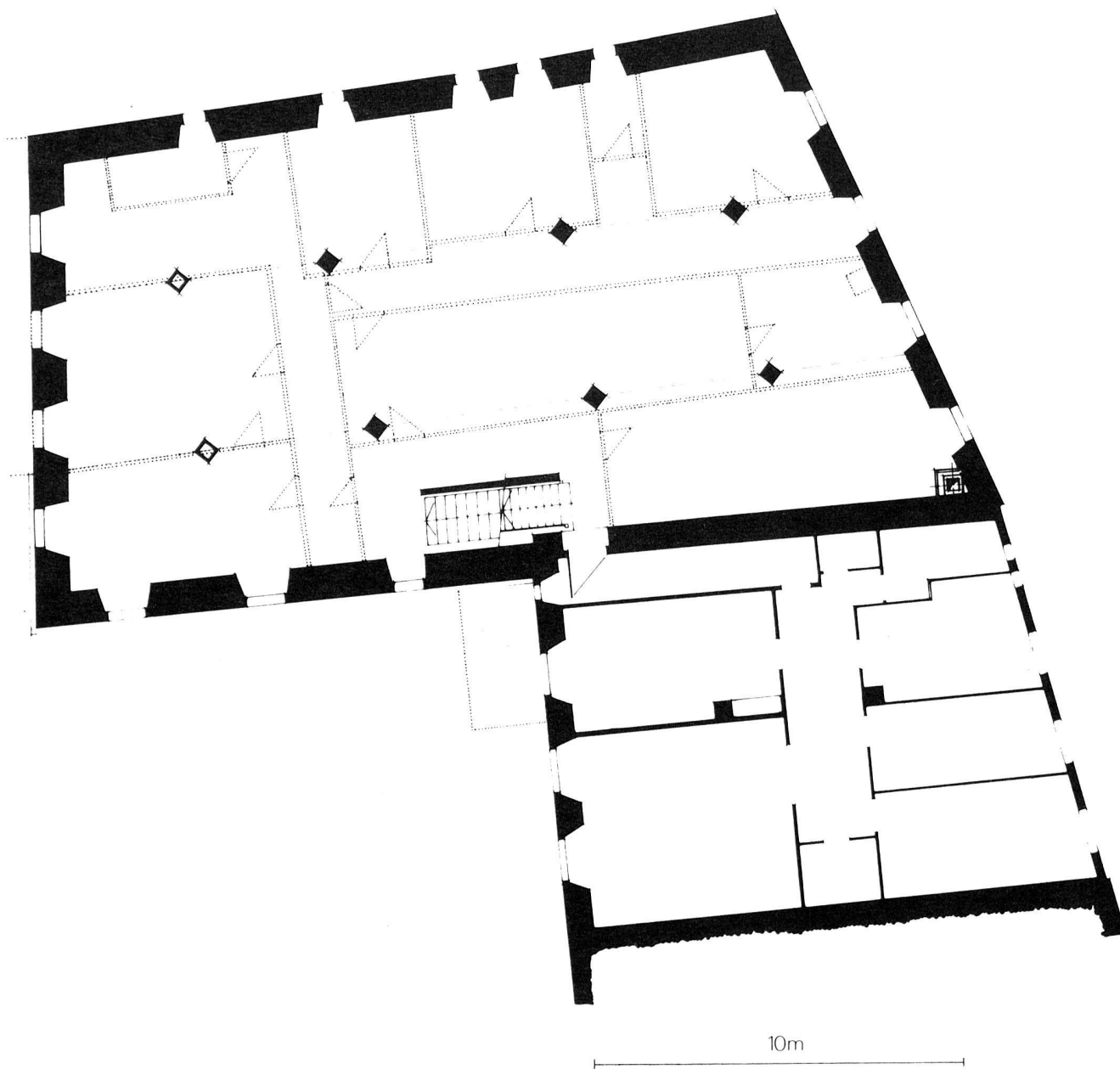


Fig. 95 Fribourg. Ancien grenier. Plan du 1^{er} étage

pour le toit. Dès 1530, il n'est plus question de la halle aux grains, sinon pour des travaux habituels d'entretien, et l'on peut imaginer que le grenier est achevé.

Au début du XVIII^e siècle, une nouvelle halle à grains plus spacieuse est construite à la Planche-Inférieure³. Plus tard, en 1793, une seconde ré-

serve à grains voit le jour à la place Notre-Dame, à l'emplacement de la Grenette actuelle. On ignore à quel moment le grenier de 1523/27 a été désaffecté. En 1827, on y établit une fabrique de tabac, puis dès 1838, les services de la douane. Après la suppression des douanes cantonales, la maison est affectée à diverses fonctions, la dernière en date et la plus importante étant celle de poste de premiers secours.

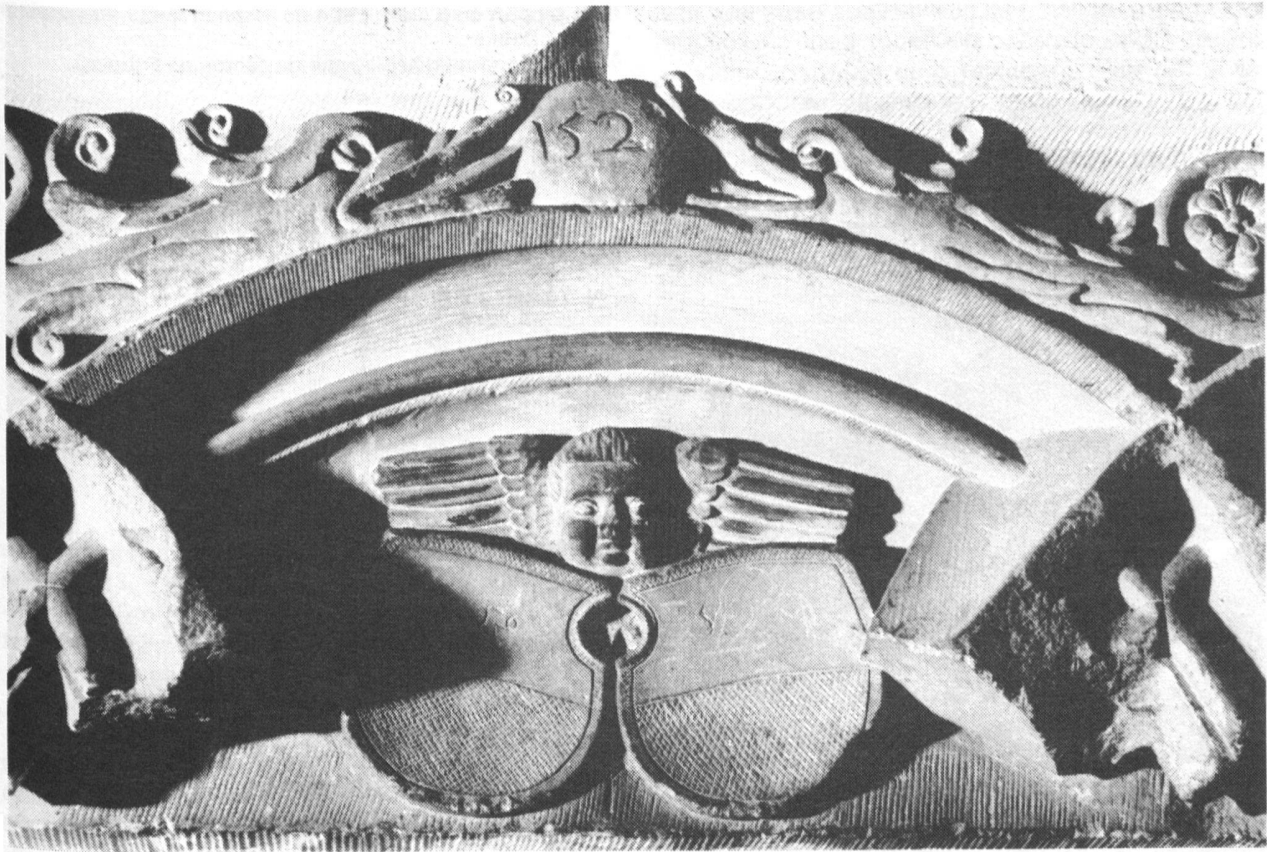


Fig. 96 Fribourg. Ancien grenier. Détail du portail

Analyse stylistique du bâtiment

Le grenier, situé à l'extérieur de la deuxième enceinte occidentale de la ville de 1224, au chevet de la Basilique de Notre-Dame, présente du côté de la place une façade relativement modeste, car une partie de son volume est cachée par la maison voisine. La perspective du Stadtberg est plus favorable puisqu'on y voit ses dimensions réelles. La façade nord est à peu de choses près dans son état original ; la façade orientale a été reconstruite à une date indéterminée pour l'instant⁴, alors que les façades méridionale et occidentale ont été fortement remaniées au cours des siècles.

L'intérieur, libéré des adjonctions et cloisonnements non originaux, a deux étages sur rez, avec cave et grenier. A l'origine, chaque niveau, à l'exception des caves et du rez, formait un volume unique d'environ 270 m³. La poutraison sur laquelle repose le sol de chaque étage est soutenue par un système remarquable de jougs en chêne, établis sur huit fortes colonnes de même bois (plan) (fig. 95). Cette disposition en grands locaux munis de fenêtres sur quatre côtés s'explique par la nécessité d'aérer le grain entreposé. Malgré la destination utilitaire des lieux, l'architecture est élégante et la décoration soignée. Mentionnons particulièrement au rez un portail sculpté en molas-

se, daté de 1527 et montrant une très belle décoration de style gothique-renaissance (fig. 96) ainsi que la décoration variée des colonnes et des jougs (fig. 97).

Analyse dendrochronologique

L'étude des sources a permis de situer avec précision la date de construction du bâtiment, avec notamment, dans la rubrique « Kornhaus » la mention très intéressante, en 1525, d'un versement de 35 livres pour la coupe d'arbres dans la forêt bourgeoise. Il était donc d'un grand intérêt de procéder à une analyse dendrochronologique de certains éléments afin de contrôler des informations⁵. Des prélèvements de bois ont été effectués dans les colonnes, les corbeaux ou jougs et les poutres de soutien au rez-de-chaussée. La conclusion des experts est que la date d'abattage de ces bois se situe aux environs de 1525.

Analyse des crépis et des peintures à l'intérieur du bâtiment

Cette analyse⁶ a démontré que les murs, les colonnes et le plafond n'étaient pas peints à l'origine. Très vraisemblablement, l'appareil des murs était visible, sans crépi ni décor peint. Les structures en

bois étaient, elles aussi conservées dans leur état naturel. Cette absence de décor peut s'expliquer par le fait qu'il s'agissait d'un bâtiment utilitaire. Ces indications, outre leur intérêt historique, seront précieuses pour le choix des matériaux, lors de la future restauration.

⁶ Cf. rapport du 6 juillet 1984 de Stephan Nussli, Restaurator AG à Dirlaret.

⁷ Par le Service archéologique du canton de Fribourg.

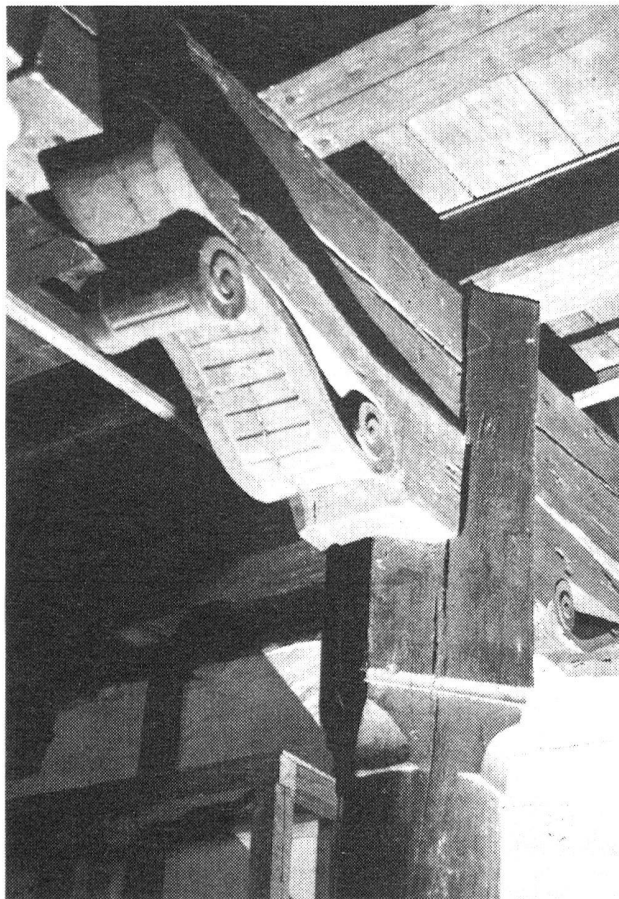


Fig.97 Fribourg. Ancien grenier. Détail du joug d'une colonne en chêne

Analyse archéologique

L'analyse archéologique du sol et des murs⁷ se poursuivra en 1985 et les résultats seront publiés ultérieurement.

Marie-Thérèse Torche-Julmy

Notes

¹ Cf. rapport du 31 janvier 1982 de Marie-Thérèse Torche-Julmy et Walter Tschopp.

² Aux Archives de l'Etat de Fribourg.

³ L'actuelle caserne de la Planche. Cf. Strub, Marcel: Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, tome I, Bâle 1964, pp. 358-368.

⁴ L'analyse dendrochronologique des linteaux de fenêtres en bois devrait apporter des précisions à ce sujet.

⁵ Cf. rapport du 1^{er} novembre 1983 du Laboratoire romand de dendrochronologie à Moudon, par Christian et Alain Orcel.

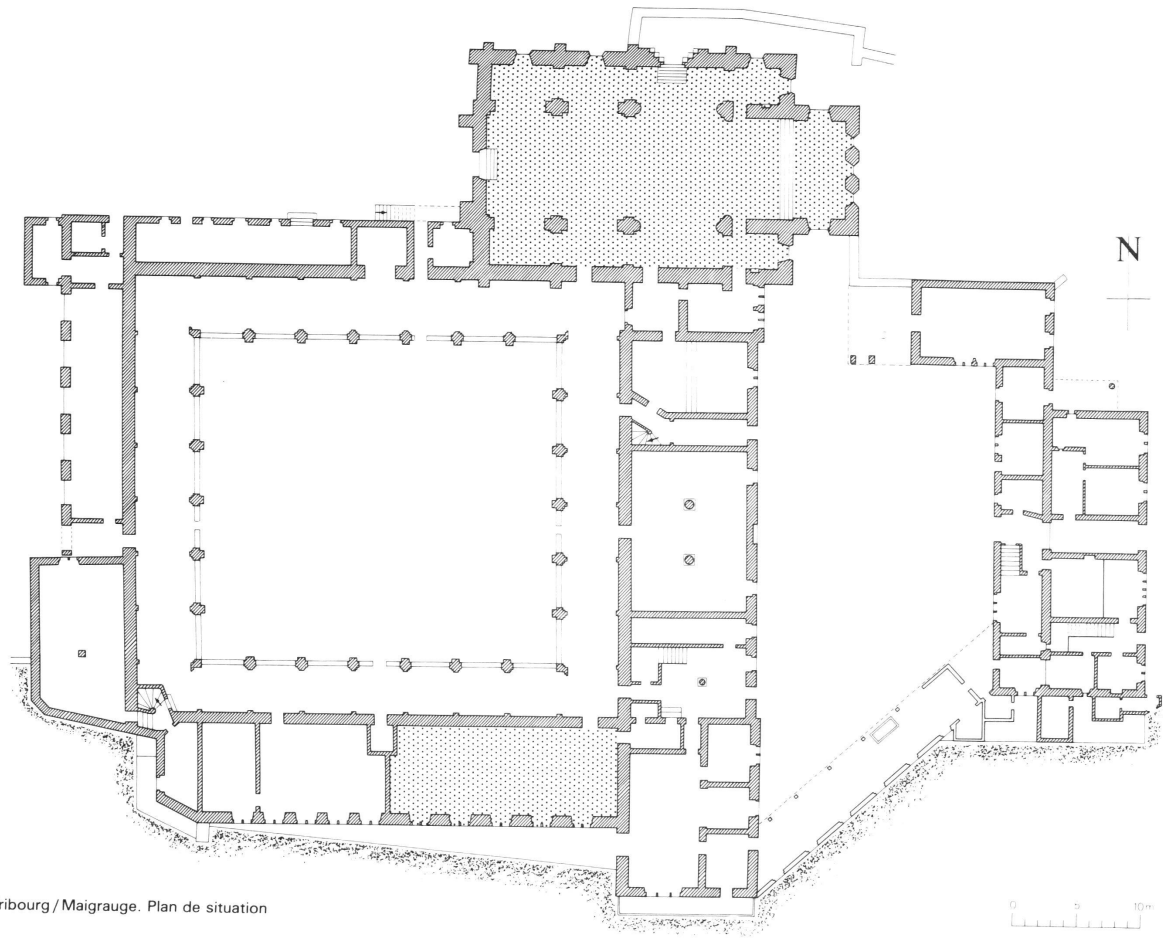
Fribourg (Sarine)
 Abbaye de la Maigrauge
 CN 1185, 578 550 / 183 250

L'Abbaye cistercienne de la Maigrauge est située dans la vallée de la Sarine et dominée par la ville de Fribourg. Marcel Strub en donne une étude détaillée dans le volume II des Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Fribourg. Elle a été construite au XIII^e siècle puis en grande partie reconstruite au XVII^e, à la suite d'un important incendie. Depuis 1982, le Service archéologique cantonal a été appelé à y intervenir régulièrement, en raison principalement de la restauration de l'église et de celle du réfectoire. Le principe de fouilles systématiques n'ayant pas été retenu par la commission de bâtisse, il s'agit d'une série de petites interventions, de sondages et de relevés ponctuels. Les travaux s'étant poursuivis au-delà de 1983, nous limiterons ici à l'énumération des principales constatations.

L'église est intégrée dans l'aile nord du couvent, tandis que le réfectoire est situé dans l'aile sud (fig.98). Du sol médiéval de l'église, nous avons pu étudier la partie conservée dans la partie orientale du chœur. Par opposition au sol carrelé de la nef, mis en évidence en 1978 dans des sondages par W. Stöckli, celui du chœur était constitué d'un dallage portant encore la trace d'un autel central. Ce sol a été rehaussé au XVII^e siècle, l'autel étant alors placé contre le mur chevet.

Dans le réfectoire, l'intervention du Service archéologique a été volontairement limitée à la mise en évidence d'un premier sol, pavé, montrant que la disposition de l'aile sud a été profondément modifiée lors de la reconstruction ayant suivi l'incendie de 1660.

Bertrand Dubuis



93 Fig. 98 Fribourg / Maigrauge. Plan de situation

Gurmels (See)

Muttergotteskirche Dürrenberg
LK 1185, 580 200/193 800

Die 1982 begonnenen archäologischen Untersuchungen bei der Kirche «Unserer Lieben Frau» auf dem Dürrenberg bei Gurmels (Vgl. Chronique archéologique / Archäologischer Fundbericht 1980–1982; [Archéologie fribourgeoise / Freiburger Archäologie] 1984) wurden im Jahre 1983 weitergeführt. Im Verlaufe von 5 Monaten, von August bis Dezember, wurden vor allem die Südzone außerhalb der Kapelle, sowie die Innenfläche der Sakristei ausgegraben (Abb. 99). Die Untersuchungen betrafen ebenfalls die vom Verputz befreiten Mauern des Schiffs, des Chors und der Sakristei.

Die Mauern des Schiffs sind in ihrer Bauweise äußerst komplex. Sie wurden mehrmals ausgebessert. Die Untersuchung der genauen Aufzeichnungen sowie der Vergleich der Mörtelproben

wird erlauben, die Abfolge der verschiedenen Bauphasen abzuklären. Festgestellt wurde ebenfalls, daß die Mauern des heutigen Chors in westlicher Richtung weit über den Triumphbogen hinausreichten und daß somit das frühere Schiff, das heute als Chor dient, länger war als der jetzige Chor. In der Südmauer des Chors kam ein rechteckiges Fenster zum Vorschein, das durch einen Torbogen geschnitten worden war. Somit waren auch am früheren Schiff mehrere bauliche Veränderungen vorgenommen worden. Die Untersuchungen an den Mauern der Sakristei, das heißt des ersten Chors, waren äußerst aufschlußreich. Die älteste Phase der Fundamentmauern bestand aus großen Rollkieseln, die mit einem grau-braunen Mörtel zusammengehalten wurden. Nach der Art der Bauweise können sie ins 10. oder 11. Jh. datiert werden (Abb. 100). Eine zweite Phase der Grundmauern, die genau dem Grundriß des ersten Chors folgt, besteht aus Tuffsteinen, die mit einem feinen grauen Mörtel untereinander verbunden sind (Abb. 101). Diese Bauphase kann mit Hilfe der

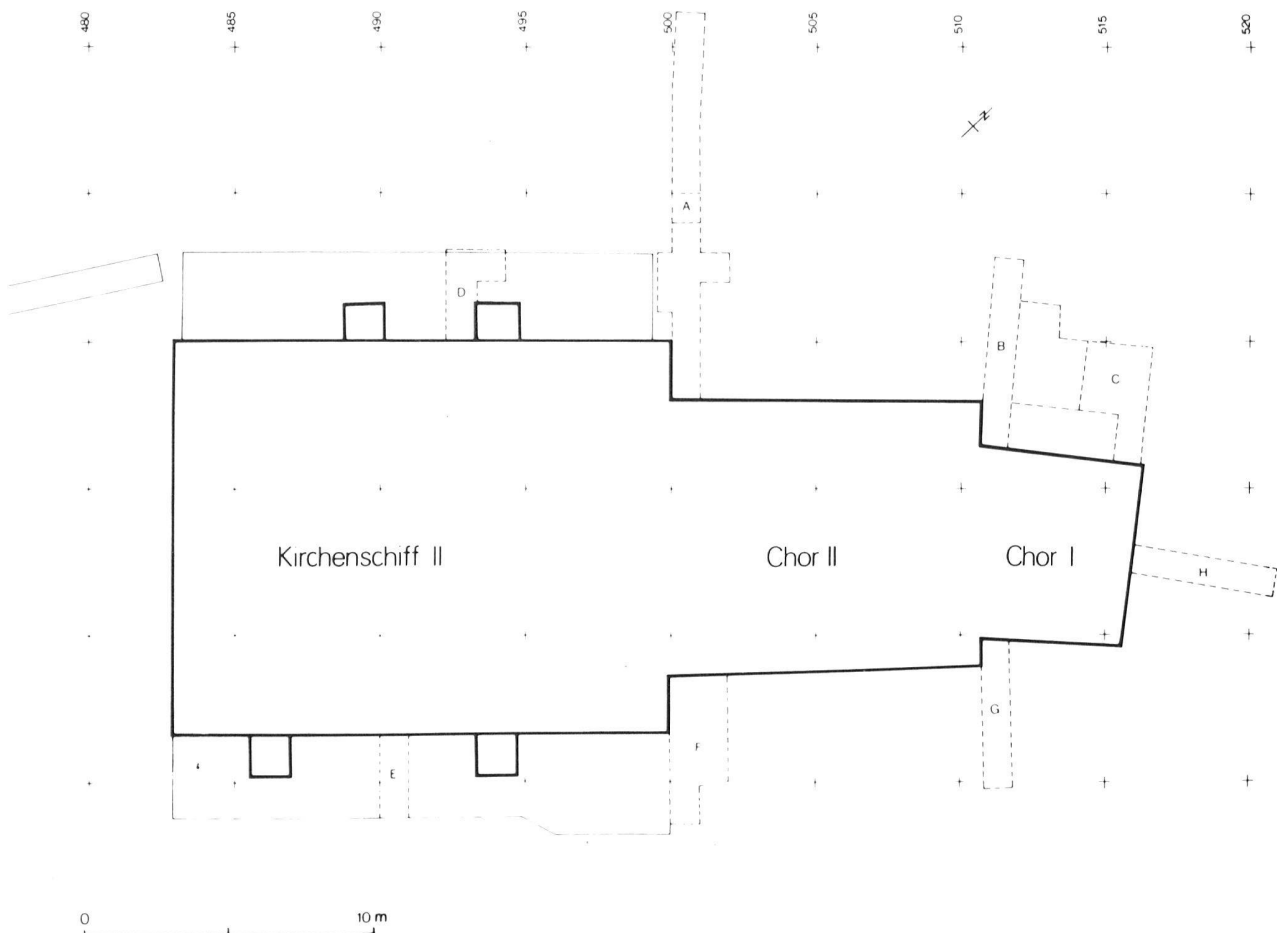


Abb. 99 Gurmels. Gesamtplan der Kirche

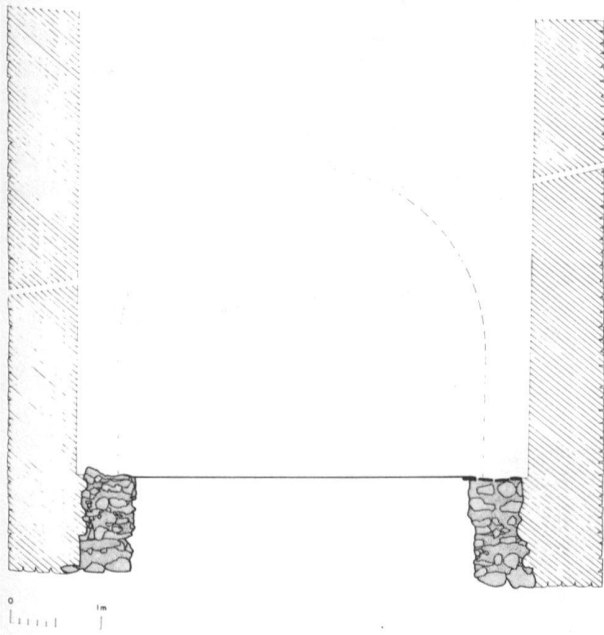


Abb. 100 Gurmels. 1. Etappe, romanisch

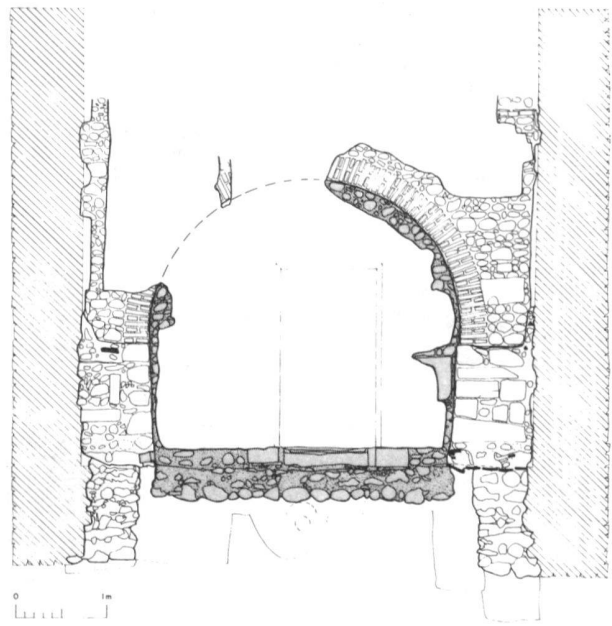


Abb. 102 Gurmels. 3. Etappe, 15. Jh.

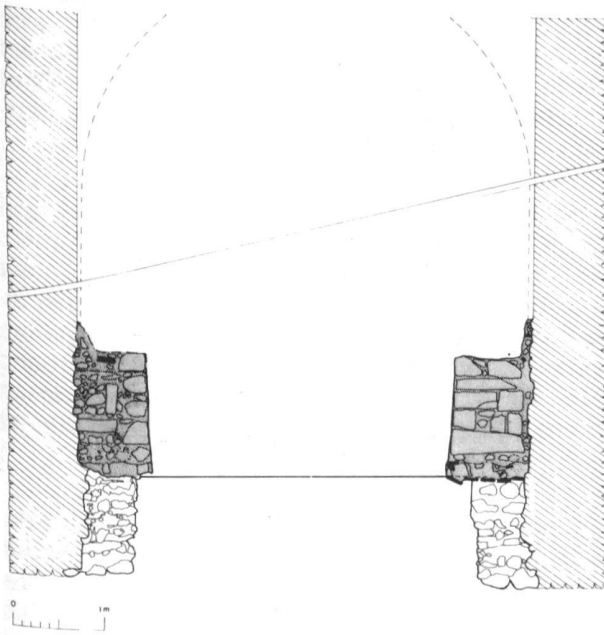


Abb. 101 Gurmels. 2. Etappe, 1. Hälfte 14. Jh.

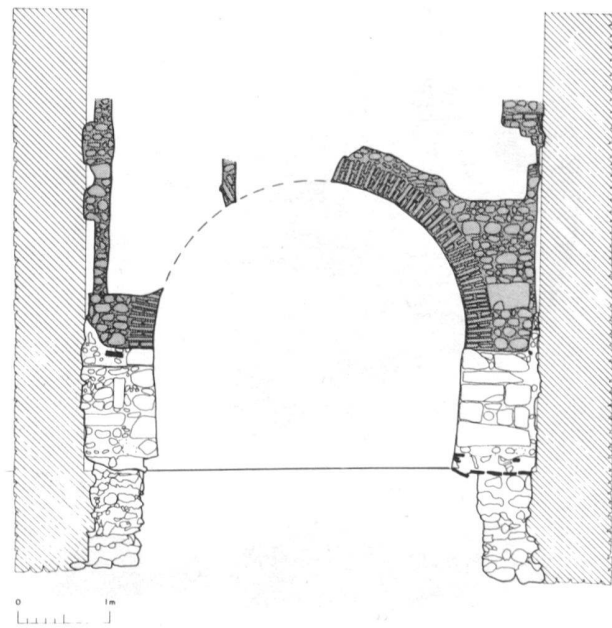


Abb. 103 Gurmels. 4. Etappe, 16.–17. Jh. und erste Jahrzehnte 18. Jh.

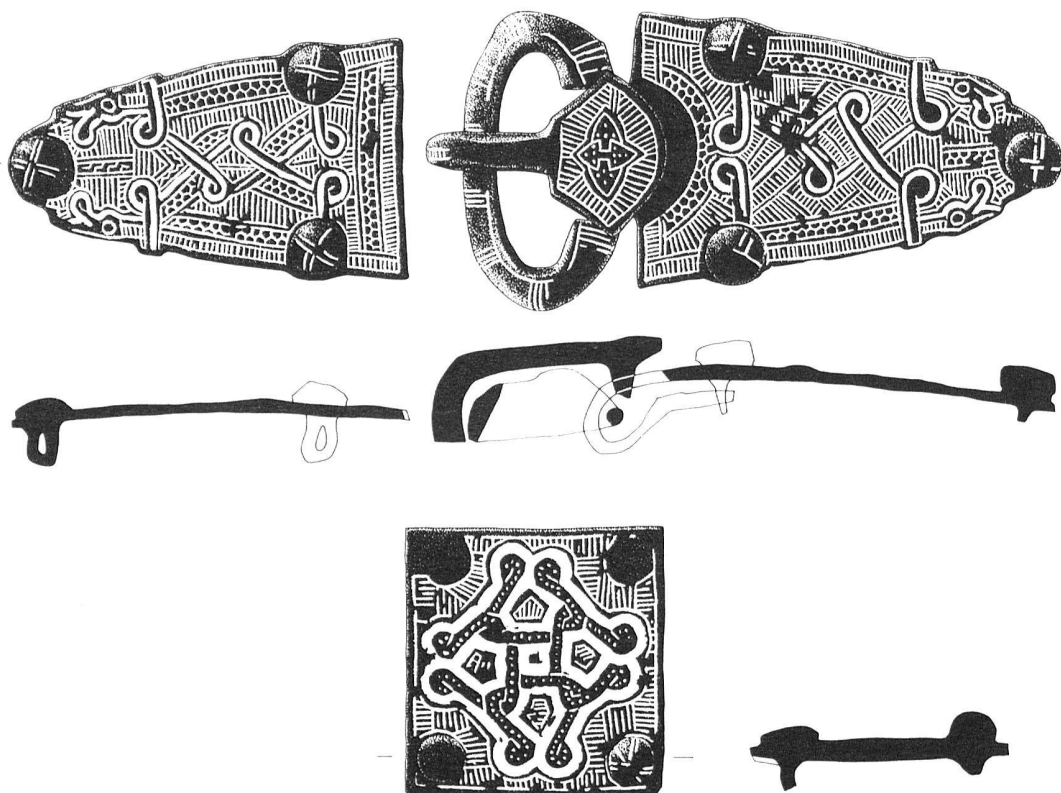


Abb. 104 Gurmels. Gürtelgarnitur (2 : 3)

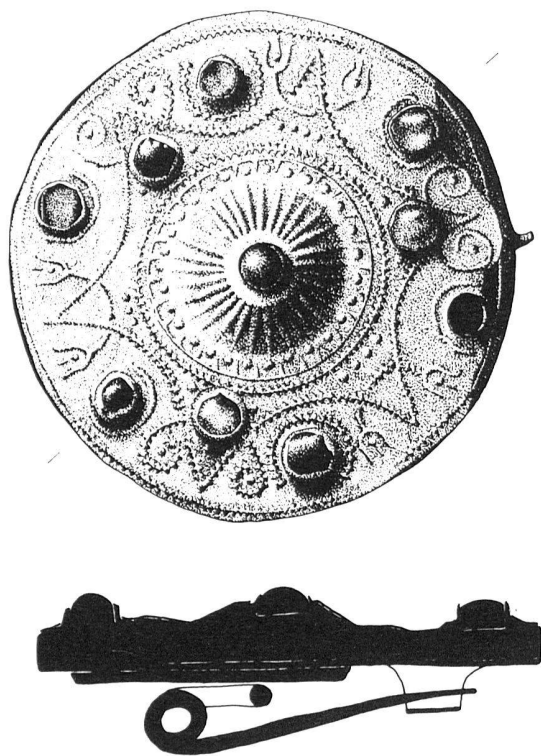


Abb. 105 Gurmels. Goldblechscheibenfibel (1 : 1)

Chorschranken in die 1. Hälfte des 14. Jh. datiert werden, also in die Zeit des Laupenkriegs. Die Legende von der Kirchengründung bezieht sich demnach sehr wahrscheinlich auf den 2. Bau der Kirche. Im 15. Jh. wurde zwischen erstem Chor und dem Schiff ein Triumphbogen aus Tonplättchen eingebaut (Abb. 102).

Schlußendlich wurden im Verlaufe des 16. und 17. Jh. noch weitere Änderungen vorgenommen. Der Triumphbogen wurde zugemauert und nur eine rechteckige Türe offengelassen, die den alten, in eine Sakristei umgewandelten Chor mit dem neuen Chor, dem früheren Schiff, verband (Abb. 103). Der Boden des ersten Chors wurde um 15 cm erhöht und der Altar, dessen Fundamente noch erhalten waren, entfernt.

Sowohl im Innern der Sakristei, als auch auf der Südseite derselben und des heutigen Chors lagen zahlreiche Gräber, die im großen und ganzen älter sind als der Bau des ersten Chors. Eine große Zahl enthielt wertvolle Beigaben, vor allem silbertauschierte Gürtelgarnituren (Abb. 104 und Titelphoto) und dazu eine Goldblechscheibenfibel (Abb. 105). Bei den Gräbern kommen mehrere Überschneidungen und Nachbestattungen mit Bei-

gaben vor, was besonders wertvoll sein wird für die chronologische Auswertung der zahlreichen Bestattungen.

Villaraboud (Glâne)

Failly

CN 1224, 559 325 / 167 540

Un petit refuge d'époque indéterminée, situé à la pointe du promontoire né de la confluence du ruis-

seau de Chavannes et du cours d'eau «Le Fochaux», nous a été signalé en mai 1980 par un instituteur de la région. Le rempart protégeant la petite plate-forme surélevée de quelques mètres seulement a été partiellement arasé et n'est conservé que sur une hauteur de 1 m 50 environ. La limite séparant les communes de Villaraboud et de Chavannes-les-Forts suit le chemin qui mène au refuge par l'est en empruntant le tracé en arc de cercle du fossé.

Serge Menoud

